

BILAN D'ACTIVITÉ

VILLE DE METZ

2011





VISER L'EXCELLENCE

« NOTRE SERVICE PUBLIC MUNICIPAL SE DÉVELOPPE ET S'AMÉLIORE, JE LE CONSTATE ET JE L'ENCOURAGE. NOUS DEVONS VISER L'EXCELLENCE CAR SERVIR L'INTÉRÊT GÉNÉRAL EXIGE QUE CHACUN DONNE LE MEILLEUR DE LUI-MÊME.

S'ADAPTER AUX BESOINS DES USAGERS, OPTIMISER LES RESSOURCES ET DÉVELOPPER LES COMPÉTENCES SONT LES TROIS VERTUS CARDINALES D'UNE ADMINISTRATION DYNAMIQUE.

AVEC CE BILAN D'ACTIVITÉ CHACUN POURRA PRENDRE LA MESURE DES EFFORTS QUOTIDIENS RÉALISÉS PAR LES AGENTS DE LA VILLE DE METZ ».

**DOMINIQUE GROS,
MAIRE DE METZ**

VALORISER L'ACTION DES AGENTS DE LA VILLE DE METZ

Pour la première fois, la Ville de Metz présente un bilan de ses activités dans le souci de le rendre accessible à un large public. Car ce document doit permettre aux Messins de mieux connaître et évaluer l'intervention de leurs services municipaux. Il vise également à valoriser les savoir-faire des agents de la collectivité.

Outre l'activité de ses services, ce document présente aussi les organismes « associés » de la Ville au premier rang desquels se range le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). Il porte l'essentiel des efforts de solidarité réalisés par la Ville. D'autres partenaires participent aussi à la mise en œuvre des politiques publiques dont la collectivité est garante : tourisme, développement économique, stationnement, transports... Sous cette nouvelle forme, le bilan d'activité sera un rendez-vous annuel avec les Messins.

En 2011, ce sont les premiers travaux du Mettis qui constituent le fait marquant. Mettis est porté par l'Agglomération mais son tracé est à 90% sur le vaste ban communal de Metz. À travers le pilotage politique de M. le Maire, en parfaite coordination avec les services de Metz Métropole, la Ville de Metz est au cœur de la réalisation du Mettis.

RENDRE SERVICE AUX HABITANTS, TOUT SIMPLEMENT !

La diversité des interventions d'une ville rend toujours périlleuse l'évocation de ses compétences et je ne souhaite oublier aucun professionnel. Ainsi, de l'éducation à l'accueil, de l'entretien des espaces publics à la culture en passant par la propreté, l'action sociale ou le sport... c'est dans tous les domaines de la vie quotidienne que les services sont présents. Avec conscience et sérieux, l'immense majorité des agents de la ville rend service aux habitants. C'est tout simplement cet engagement que veut montrer ce bilan d'activité.

Pour que le service public soit toujours plus efficace, des réorganisations sont quelquefois nécessaires. 2011 fut ainsi marquée par la transformation majeure des services techniques et le développement de thématiques telles que la mobilité et le patrimoine. Pas toujours visibles par le grand public, ces changements sont souvent délicats pour les agents ; je les remercie pour les efforts d'adaptation qu'ils réalisent.

Le lecteur le constatera en parcourant ce bilan d'activité, les projets sont nombreux. Car outre les activités de 2011, les services évoquent leurs perspectives. Preuve que notre Administration municipale est vivante et s'efforce de répondre aux besoins des Messins avec toujours plus d'efficacité.

**CHRISTOPHE LAFOUX,
DIRECTEUR GÉNÉRAL DES SERVICES**

SOMMAIRE

SOLIDARITÉS ACTIVES

Une ville solidaire

Petite enfance, famille	p. 06
Action sociale	p. 08
Seniors	p. 09
Emploi-insertion	p. 10
Politique de la ville et logement	p. 12
Handicap	p. 14
Santé	p. 15

CITOYENNETÉ ET TRANQUILLITÉ PUBLIQUE

Une ville de dialogue, une ville plus sûre

Démocratie participative	p. 16
Accueil et relations usagers	p. 17
Police municipale	p. 18
Prévention de la délinquance	p. 19
Prévention des risques	p. 20
Hygiène et santé	p. 21

ÉDUCATION ET ÉPANOUISSEMENT

Une ville pour tous

Éducation	p. 22
Jeunesse et vie étudiante	p. 24
Sport	p. 26
Patrimoine sportif	p. 27
Culture	p. 28
Les bibliothèques-médiathèques	p. 30
Animations et festivités	p. 31

CROISSANCE ET RAYONNEMENT

Une ville qui se développe

Tourisme	p. 32
Réglementation, Foires et Marchés	p. 34
Économie et commerce	p. 35
Urbanisme	p. 36
Patrimoine bâti	p. 38
Renouvellement urbain	p. 40
Coopération métropolitaine	p. 41

MOBILITÉ ET ESPACE PUBLIC

Une ville qui bouge

Mettis et grands projets	p. 42
Aménagements des voiries et des espaces publics	p. 44
Stationnement	p. 46
Mobilité	p/ 48

CADRE DE VIE ET ENVIRONNEMENT

Une ville agréable à vivre

Espaces verts	p. 50
Propreté	p. 52
Énergie et fluides	p. 54
Développement durable et solidaire	p. 55

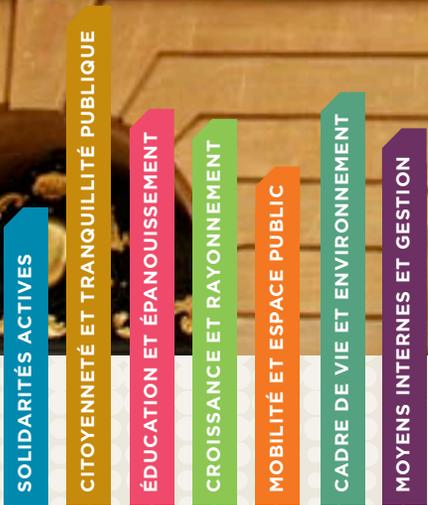
MOYENS INTERNES ET GESTION

Une ville soucieuse de ses ressources

Personnels	p. 56
Finances et marchés	p. 58
Informatique	p. 59
Juridique	p. 60
Moyens généraux	p. 61
Organisation	p. 62

ORGANIGRAMME





LES ÉLU(E)S RESPONSABLES

- Christiane Pallez Adjointe et Vice-Présidente du CCAS, Isabelle Kaucic Adjointe
Sébastien Kœnig Adjoint, Jean-Louis Lecoq Délégué
- Patricia Sallusti Adjointe, Danielle Hébert-Suffrin Adjointe, Patrice Nzihou Adjoint
Sélima Saadi Adjointe, Françoise Ferraro Adjointe, Nathalie De Oliveira Déléguée
- Danielle Bori Adjointe, Antoine Fonté Adjoint, Belkhir Belahaddad Adjoint, Thomas Scuderi Adjoint
William Schuman Délégué, Daniel Planchette Délégué, Hacène Lekadir Délégué
- Richard Lioger Adjoint, Thierry Jean Adjoint, Isabelle Kaucic Adjointe, Daniel Heulluy Délégué
- Dominique Gros Maire, René Darbois Adjoint, Thierry Jean Adjoint, Jacques Tron Adjoint
- René Darbois Adjoint, Sébastien Kœnig Adjoint, Marielle Olesinski Adjointe
- Anne Fritsch-Renard Adjointe, Olivier Payraudeau Adjoint, Jean-Michel Toulouze Délégué

PETITE ENFANCE, FAMILLE

Famille et petite enfance, personnes en grandes difficultés, retraités et personnes âgées, le CCAS accompagne les messins au quotidien.

Dans le domaine de la famille et de la petite enfance, le CCAS facilite l'accueil des enfants de 0 à 6 ans et favorise ainsi la conciliation entre vie familiale et vie professionnelle. Son service de coordination des modes d'accueil et ses relais assistants maternels offrent un guichet unique d'informations. Ils conseillent les familles dans leur recherche de solutions d'accueil de leurs enfants et accompagnent les assistantes maternelles libérales. Le CCAS assure également la promotion des actions réalisées en faveur de la petite enfance et finance l'ensemble des lieux d'accueil et crèches associatives messines.

DIRECTION DE LA FAMILLE ET DE LA PETITE ENFANCE

- + 11 multi-accueils
- + 2 ludothèques
- + une jardinothèque
- + un service administratif et comptable
- + un pôle unique d'information (RAM-CMA)
- + un dispositif passerelle



2011, plus de services aux familles

A travers le renouvellement du contrat enfance jeunesse pour 2011-2014, la CAF de la Moselle a attribué un financement complémentaire à la prestation de service unique (PSU) de plus de 1 500 000 € et s'engage à soutenir de nouveaux projets. Parmi les actions destinées à favoriser et enrichir le lien social, la création d'un 3^e relais assistants maternels en octobre 2011. Un espace d'accueil, d'écoute, d'orientation et de conseil mis à disposition des parents, futurs parents et des 673 assistants maternels privés de Metz. L'ouverture de ce 3^e point d'information a permis de mettre en relation l'offre et la demande d'accueil, mais aussi de développer et de redéfinir les missions

perspectives 2012

2012 sera marquée notamment par le transfert du multi-accueil « Au Clair de Lune », en de rez-de-chaussée de la Résidence pour personnes âgées Désiremont à Metz-Bellecroix ainsi que celui du Relais Assistants Maternels au Centre Social du Bon Pasteur à Metz-Borny. Autre événement le 20 octobre prochain, un salon à destination des assistants maternels (CCAS et privés) au Cescom de Metz-Technopôle. 680 professionnels sont concernés par ce premier rendez-vous qui s'inscrit dans une démarche de professionnalisation de la filière. C'est dans ce contexte que le CCAS accueille pour la première fois quatre jeunes apprentis au diplôme d'État d'auxiliaire de puériculture. L'objectif est de garantir la transmission d'un savoir-faire et d'un « vivier » de personnel qualifié pour les structures d'accueil de la petite enfance du CCAS de la Ville.





des relais assistants maternels tout en professionnalisant la garde à domicile. **En matière de formation**, le CCAS a instauré un séminaire à destination des directrices des multi-accueils et ludothèques pour renforcer les compétences managériales de ses équipes d'encadrement. La thématique retenue pour 2011 était « La conduite de changement ». Dans ce même objectif, les Relais Assistants Maternels ont participé au Forum Emploi et Formation organisé à l'Agora dans le quartier Metz-Nord Patrotte.

zoom sur

La Maison de l'enfance

En juin 2011, le Cabinet d'Architecture BMC2, lauréat du concours de maîtrise d'œuvre, a été retenu pour la construction d'une Maison de l'Enfance dans le Quartier de l'Amphithéâtre. Ce projet haute qualité environnementale (HQE) s'inscrit dans le cadre de l'Agenda 21 de la Municipalité, qui prévoit d'intégrer la qualité environnementale dès la conception de bâtiments neufs.



ACTION SOCIALE

En cohérence avec les valeurs de solidarité portées par la municipalité, le CCAS contribue à la lutte contre les facteurs d'exclusion et au maintien de la cohésion sociale. Cette mission est mise en œuvre dans une approche globale, partenariale et favorise l'accompagnement tant individuel que collectif. Sa Direction de l'Action Sociale et de l'Insertion accueille et soutient les personnes rencontrant des difficultés sociales.

Au-delà des aides directes proposées, le développement de projet d'insertion professionnelle ou sociale et de prévention constitue l'un des leviers privilégiés de l'action du CCAS.

LA DIRECTION DE L'ACTION SOCIALE ET DE L'INSERTION

- + Accompagnement social et budgétaire
- + Insertion sociale et professionnelle
- + Information et accompagnement au logement
- + Une mission parentalité



Des actions ciblées

Le CCAS a renouvelé et élargi l'**opération Pass Metz loisirs**. Cette aide s'adresse aux messins de 4 à 12 ans dont les parents justifient d'un Quotient Familial inférieur ou égal à 900 (700 en 2010). Autre dispositif, depuis le 1er juillet 2011, un **Coup d'Pouce au logement** de 200 € est proposé aux jeunes de moins de 25 ans qui s'installent à Metz en location ou en colocation. En 2011, le CCAS a également délivré ses aides individuelles et de secours sous forme de Chèques d'Accompagnement Personnalisé afin de favoriser le respect de la dignité de ses usagers. **Le Guide de l'urgence** a fait l'objet d'une mise à jour : la nouvelle édition regroupe désormais les coordonnées de tous les services messins susceptibles d'apporter une aide concrète, un soutien et des conseils en matière d'hébergement, de soin, de restauration, d'hygiène et d'information

zoom sur

Un soutien au quotidien

Les actions collectives ont pour objectif de mobiliser le public lors de réunions collectives autour de problématiques de la vie quotidienne. Trois actions collectives ont été organisées sur les thèmes de la téléphonie et des économies d'énergie. Un guide pratique sur la téléphonie est disponible sur le site internet du CCAS :

www.ccas-metz.fr

perspectives
2012

En complémentarité avec les nouveaux tarifs instaurés par la Ville depuis 2010, une aide aux frais de restauration scolaire sera apportée aux familles aux revenus les plus modestes. Un dispositif d'aide aux vacances sera appliqué pour favoriser l'accès des 4 - 17 ans aux séjours en centre de vacances en lien avec l'Association Jeunesse au Plein Air.

Enfin, un nouveau service sera proposé pour aider les messins en difficultés : les permanences hebdomadaires d'un travailleur social dans les Mairies de quartiers. L'objectif est de rapprocher les services des quartiers et de construire des actions thématiques en lien avec les partenaires de proximité.

SENIORS

Pour répondre aux enjeux du vieillissement de la population, le CCAS propose des solutions d'hébergement adaptées aux contraintes de l'âge, favorise le maintien à domicile et renforce les solidarités entre générations. Dans le cadre du label « Bien vieillir-Vivre ensemble », la Ville de Metz a confié au CCAS l'élaboration d'une charte de 10 engagements pour le « Bien vieillir-Vivre ensemble » pour les 3 années à venir.



LA DIRECTION DES RETRAITÉS ET DES PERSONNES AGÉES

- Résidences personnes âgées (6)
- Vie sociale des seniors
- Information et accompagnement des seniors



zoom sur

Les 3^{es} Assises Seniors

Plus de 350 messins, des sociologues, urbanistes, architectes, responsables politiques, professionnels du secteur social et du monde associatif se sont réunis, en octobre dernier, pour les 3^{es} Assises Seniors. L'occasion d'échanger autour de la ville de demain dans ses transformations, ses grands projets urbains et la nécessaire adaptation de l'habitat existant.

La charte, des engagements

A travers la signature de la Charte « Bien vieillir ensemble », la Ville s'est engagée à prendre en compte les besoins des seniors dans l'aménagement des nouveaux quartiers, à faciliter l'accès à des logements adaptés à l'évolution de leur état de santé. Un **guide des préconisations « urbaines »** et une grille d'évaluation « accessibilité logements » ont été élaborées et testées.

Le personnel des Mairies de Quartiers a reçu une formation sur les missions et compétences de la Direction des Retraités et Personnes Agées du CCAS afin de diffuser une information adaptée aux seniors. Pour **lutter contre l'isolement** des seniors et à renforcer les solidarités. Des rencontres ont été organisées avec les bailleurs sociaux afin d'amorcer la mise en place d'un réseau collaboratif, destiné à identifier les situations d'isolement et à apporter des solutions adaptées. Afin de favoriser le maintien à domicile des personnes âgées, le CCAS a souhaité encourager l'installation d'un service de **téléassistance**. Une convention a été signée avec l'AMAPA. 271 personnes ont bénéficié de cette aide.

perspectives 2012

Parmi les objectifs fixés pour 2012, on retiendra l'adaptation des Foyers-Logements aux évolutions des besoins des seniors et plus précisément la réhabilitation de la résidence Désiremont à Metz-Bellecroix. Une réflexion sur l'évolution de la capacité d'accueil des résidences Grandmaison (Queuleu) et Saint Nicolas (Centre-Ville) est également prévue au calendrier au même titre que la formation des hôtesses des 6 foyers logements du CCAS. Une analyse des publics seniors sera par ailleurs effectuée afin de définir la typologie sociale des seniors à Metz pour apporter une meilleure réponse à leurs besoins.

En novembre 2012, le CCAS organisera sa 4^{ème} édition des assises seniors avec, à la clé, le lancement de nouveaux services, en faveur des loisirs pour tous et de la vie sociale.

EMPLOI- INSERTION

La Ville de Metz accompagne les personnes en difficultés à travers son service emploi insertion. Il accueille le public messin demandeur d'emploi de plus de 26 ans afin de lui proposer les conseils, outils et services indispensables à ses démarches de recherche d'emploi. Cela se traduit notamment par une coopération avec Pôle Emploi et par l'organisation de forums pour l'emploi en lien avec des entreprises et institutions telles que : l'Armée, la Police, la Chambre des Métiers, l'Afpa, la Mission locale de Metz.

SERVICE EMPLOI ET INSERTION

LES CHIFFRES :

- + 8 agents
- + 735 demandeurs d'emploi inscrits
- + 5860 passages enregistrés

2 rue du Four
du Cloître

57000 Metz
Tél. 03 87 68 26 29

emploi-insertion@mairie-metz

Un accueil renforcé

Le service Metz Emploi Insertion s'est installé rue du Four du Cloître dans des locaux permettant une qualité d'accueil renforcée, une augmentation de la capacité de l'espace informatique dédié à la recherche d'emploi. Par ailleurs, la proximité avec Pôle Emploi s'inscrit dans une démarche de multiplication des partenariats et de complémentarité avec les structures liées à l'emploi.

Metz Emploi Insertion développe des opérations d'insertion soutenues par l'Etat et le Conseil Général par une convention avec la Ville de Metz. Un **chantier d'insertion** permettant d'accueillir des **contrats aidés** (contrats d'accompagnement dans l'emploi) est proposé chaque année par la Ville de Metz à des personnes rencontrant des difficultés sociales et professionnelles très importantes. Ces personnes sont accueillies dans différents services municipaux (entretien des voies publiques, accueil, espaces verts, archives ...). 24 contrats aidés ont ainsi été proposés en 2011.

En lien avec Metz Métropole et l'État, la ville a financé un nouveau poste pour développer la mise en œuvre des **clauses d'insertion** sociale dans les marchés publics du territoire messin et de l'agglomération. Ces clauses ont été initiées en 2005 dans le cadre de l'opération de rénova-

tion urbaine dans le quartier de Borny. Cette opération a permis de faire travailler 240 personnes sur le projet. La Ville a décidé d'intégrer progressivement les clauses d'insertion dans tous ses marchés publics. Une clause d'insertion permet aux acheteurs publics d'imposer aux entreprises candidates à l'attribution d'un marché un engagement en terme d'insertion. Le public concerné peut être le chômeur longue durée, de plus d'un an, le bénéficiaire de minima sociaux, le jeune de moins de 26 ans sans qualification ou expérience, le travailleur handicapé ou toute autre personne en difficulté sociale. Il s'agit de permettre à des personnes en difficulté de retrouver un contrat, une expérience de l'entreprise, le moyen de **réintégrer le monde du travail** en vue d'une insertion durable. Les projets d'accompagnement de Mettis intègrent tous des clauses d'insertion.



perspectives

2012

Un forum des métiers et de l'emploi a réuni les acteurs du bassin d'emploi (bailleurs sociaux, associations ...), ainsi que ceux du quartier de Metz-Bellecroix le 24 mai dernier. L'objectif, à travers ces actions ciblées, est de guider la population du quartier dans sa recherche d'emploi, de proposer des emplois ou des formations adaptées. Dans le même esprit, le service participe ou est partenaire de divers forums : personnes handicapées, Pôle Emploi à Metz-Grigy, Stage en poche, le Village des métiers de la formation et de l'emploi organisé au printemps 2012.

La sensibilisation des demandeurs d'emploi à l'outil internet fait également partie des projets de l'année. Le demandeur d'emploi se verra proposer la création de son espace personnel sur le site internet de Pôle Emploi via une adresse mail.



Vue du Grand Domaine

POLITIQUE DE LA VILLE ET LOGEMENT

La politique de la Ville a pour principaux objectifs de lutter contre le processus d'exclusion urbaine et sociale dont sont victimes les populations de certains territoires considérés comme prioritaires par l'Etat. Elle prend en compte tous les aspects de la vie quotidienne des habitants sur une zone géographique donnée. Les quartiers concernés sont Metz-Borny, Hannaux Frécot Barral, Bellecroix, Metz-Patrotte, Chemin de la Moselle et Boileau Pré Génie.

Outre la poursuite du programme de rénovation urbaine de Metz-Borny et de Prévention de la Délinquance avec le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD), la Politique de la ville, c'est aussi le soutien et l'**accompagnement de projets associatifs** au titre du Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS). La Municipalité a contribué au financement d'actions mises en œuvre par des associations dans les domaines de l'Emploi et du Développement Economique, de la Citoyenneté et de la Prévention de la Délinquance, de l'Habitat et du Cadre de vie, de la Santé, de la Réussite Educative, dans l'ensemble des quartiers concernés.

Cette programmation s'inscrit dans le contexte particulier d'une réduction de 17% des moyens affectés par l'Etat, via l'Agence Nationale pour la Cohésion Sociale et l'Egalité des Chances (Acsé). Elle est mise en œuvre en cohérence avec des programmes ou dispositifs visant des objectifs de **cohésion sociale** : le Programme de Réussite Educative, la Gestion Urbaine de Proximité, le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD) et le Plan de Prévention et de

Lutte Contre les Discriminations, ainsi que le Grand Projet de Ville de Metz-Borny, les opérations de rénovation urbaine de Metz-Nord Patrotte ou la mise en application des clauses d'insertion dans les marchés publics.

2011 a été aussi l'année du lancement d'un **Observatoire dynamique des quartiers**, en partenariat avec l'AGURAM et le Centre de ressources Politique de la Ville de Lorraine et ce, afin de mieux adapter les actions de terrain en matière de santé notamment.

Le programme de réussite éducative (PRE) visant à construire un parcours individualisé d'accompagnement social et éducatif pour les enfants (2-16 ans) et leurs familles, a été renforcé avec l'embauche, en 2011, d'un référent de parcours : 256 familles sont ainsi concernées.

2011 a également vu l'ouverture d'un **Point d'Accès au Droit** au sein du Pôle des Lauriers à Metz-Borny. Un dispositif qui s'inscrit dans le cadre d'un partenariat associant la Ville de Metz et le Tribunal de Grande Instance. 183 particuliers ont sollicité ce service depuis son entrée en vigueur.

La Ville a réaffirmé son engagement en faveur de la lutte contre les discriminations à travers l'organisation du « Novembre de l'égalité », un cycle de conférences/débats, d'expositions et d'échanges autour et sur l'égalité de traitement des administrés. Une charte d'engagement au soutien des structures œuvrant contre les discriminations sera élaborée, ainsi qu'un livret d'aide à destination des victimes de tout acte discriminatoire.

Mieux adapter
les actions
de terrain
en matière
de santé

Le logement, au cœur des problématiques urbaines

Participer à la mise en œuvre d'une stratégie concernant la production de logements afin de conforter l'attractivité du territoire et proposer une offre équilibrée et diversifiée qui réponde aux besoins des ménages dans le cadre du PLH 2011-2017, tels sont les objectifs de la Mission logement y compris dans le cadre des projets de rénovation urbaine engagés à Borny et La Patrotte.

Pour mener à bien ces objectifs, la Mission Habitat et Logement collabore avec le Pôle Urbanisme, le Service Politique de la Ville et la Mission Développement Durable. Elle a également noué des contacts avec les acteurs locaux du logement et de l'habitat : Communauté d'Agglomération de Metz Métropole, DDT de la Moselle, l'Agence Nationale de l'Habitat, Action Logement, Comité Local pour le Logement Autonome des Jeunes, bailleurs sociaux, etc...

Poursuite du programme d'intérêt général Habitat Dégradé

Il s'agit d'une action en faveur des logements du parc privé et notamment des **propriétaires occupants modestes**. Les logements rénovés sont conventionnés (loyer HLM et APL). L'objectif de l'opération est de traiter en 3 ans 250 logements vacants ou occupés en situation d'insalubrité, d'indignité et de péril. Ce programme a permis la **résorption du parc privé potentiellement indigne** (PPPI) qui est estimé dans la Communauté d'Agglomération de Metz Métropole à environ 2,8 % (2030 logements). Metz regroupe 60 % de ce parc privé. 49 logements ont été rénovés dans le cadre de ce programme.

« **Habiter Mieux** », un programme national d'aide à la rénovation thermique des logements de propriétaires occupants disposant de ressources modestes ou très modestes en situation de forte précarité énergétique. La Ville de Metz a décidé de s'engager dans ce dispositif. En plus de l'aide aux travaux de l'Agence nationale de l'habitat du dispositif « Habiter Mieux » et de l'aide de Metz Métropole, l'aide forfaitaire de la Ville de Metz à destination des messins s'élève à 500 euros par bénéficiaire.

Amélioration de l'habitat privé sur le quartier de Borny. Il s'agit d'une action en faveur de 7 copropriétés privées dont le dysfonctionnement a été signalé par une étude de l'ARIM Lorraine commandée par le GIP-GPV. L'objectif de l'opération est d'**aider les copropriétés** à retrouver un fonctionnement normal : assainissement de leurs finances et réalisation des travaux nécessaires. 308 propriétaires occupants et 146 propriétaires bailleurs sont concernés soit 454 logements.

Reconstitution de l'offre locative sociale – GPV de Metz-Borny. Le Projet de Rénovation Urbaine de Metz-Borny a conduit à la démolition de 448 logements sociaux de Metz Habitat Territoire à reconstruire en application de la règle du un pour un fixé par l'ANRU.

zoom sur

Un salon pour le logement des jeunes

Le comité local pour le logement autonome des jeunes (CLLAJ) organise chaque année depuis 3 ans, un salon du logement des jeunes qui a pour objectif d'aider les jeunes à accéder à un logement. Il s'agit d'une action d'insertion qui accompagne souvent un projet professionnel. Ce salon, qui a réuni 300 personnes place de la République, est en constante augmentation.

perspectives

2012

Poursuite de l'action engagée en faveur de l'habitat dégradé avec l'intégration du Programme d'intérêt général habitat dégradé de Metz – Métropole mais aussi du dispositif d'aide aux propriétaires occupants en situation de forte précarité énergétique. Autre enjeu de taille, garantir le risque locatif : il s'agit de mobiliser le parc privé et notamment les logements vacants dont le nombre est trop important : 8,3 % selon l'INSEE (5 223 résidences principales), tout en attirant les jeunes ménages sur le territoire.

La Mission Handicap intervient en transversalité avec l'ensemble des services municipaux ainsi qu'un réseau important de partenaires institutionnels, associatifs, économiques. Elle est saisie par un large public (personnes concernées, étudiants, professionnels, etc ...) sur des questions relatives au handicap. Son objectif est de permettre aux services municipaux de mieux appréhender les enjeux relatifs à l'accessibilité tout en répondant aux impératifs de la loi 2005-102 du 11 février 2005.

Mission Handicap

Ville de Metz
Tél. 03 87 55 50 15

missionhandicap@mairie-metz.fr

Pour une meilleure accessibilité

En 2011, elle a assuré le suivi des projets d'aménagements de voiries et de bâtiments municipaux (ex : passage à niveau de la Patrotte, place Mazelle, avenue de la Seille, Mettis), en lien avec les Pôles Etudes, Travaux, Espaces Verts et le Centre technique municipal. Par ailleurs, elle a réalisé avec le service Etudes un **programme de mise en accessibilité des établissements municipaux** existants recevant du public, et animé la réflexion de la commission communale pour l'accessibilité aux personnes handicapées (CCAPH) qui s'est concentrée cette année sur le recensement de l'offre de logements accessibles. La Mission Handicap apporte son soutien et son expertise aux partenaires institutionnels, associatifs et économiques de la Ville de Metz dans le cadre de la journée TechniCités sur le thème : « Accessibilité des ERP existants ... réussir l'objectif 2015 ». Elle participe à la Commission Communautaire pour l'Accessibilité aux Personnes Handicapées, pilotée par la Communauté d'agglomération de Metz Métropole.



zoom sur

Des établissements municipaux plus accessibles

Dans la perspective de la loi 2005-102 du 11 février 2005, qui fixe au 1er janvier 2015 la mise en accessibilité des établissements recevant du public, la Mission Handicap et le service Etudes ont élaboré un programme d'investissement de 12 millions d'euros sur 5 ans (2012/2016). Il prévoit de rendre accessibles les principaux services de la Ville, à savoir une école, un gymnase, la mairie de quartier, un centre socioculturel, etc... et constitue une étape vers l'accessibilité généralisée des établissements municipaux. Il permettra également d'assurer la continuité de la chaîne du déplacement sur l'espace public en prenant en compte les travaux de voiries inhérents.

perspectives

2012

Outre la mise en accessibilité des établissements municipaux recevant du public, la Mission handicap projette la mise en ligne des informations liées à l'accessibilité des établissements municipaux et des manifestations. Elle poursuit également le recensement de l'offre de logements accessibles en partenariat avec Metz Métropole et le CCAS et mettra l'accent sur la formation des agents de la Ville à l'accueil des publics à besoins spécifiques.

SANTÉ

La Ville de Metz a souhaité adhérer au réseau français des villes santé (RFVS) de l'organisation mondiale de la santé (OMS). Ainsi un Diagnostic Santé, a été réalisé en 2009 à l'ORSAS. Il sert de cadre de référence dans la mise en place d'actions d'information et de prévention en santé publique sur la Ville de Metz

LES CHIFFRES

- + 4 cycles de conférences
- + 24 conférences
- + 100 000 personnes touchées dans le cadre d'Octobre Rose :
mise en place de médiatrices Santé sur le quartier de Borny : 15 médiatrices Santé, 8 réunions de formation, 3 actions concrètes sur le marché de Borny et à la bibliothèque-médiathèque, soit 500 personnes du quartier sensibilisées à l'intérêt du dépistage.
- + 100 défibrillateurs installés sur la ville

Mission Santé
1, place d'Armes

57000 Metz
Tél. 03 87 55 59 40

perspectives

2012

Former la population aux gestes qui sauvent et développer dans les quartiers, au plus près des équipements que sont les défibrillateurs, des actions de formation, telles sont les orientations voulues par la Mission Santé publique qui entend créer l'évènement autour des gestes qui sauvent, mais aussi du projet Par'cœur. Un parcours de santé balisé qui favorisera la marche rapide. L'idée est de s'inscrire dans la lutte contre les maladies cardio-vasculaires en proposant un parcours de marche d'au moins 30' par jour afin de prévenir l'obésité et les AVC.

Développer la santé urbaine

Dans le cadre de la lutte contre les maladies cardiovasculaires, une quarantaine de **défibrillateurs** ont été implantés sur les façades de pharmacies. Une charte a été signée avec l'ordre régional des pharmacies de Lorraine et le syndicat départemental et c'est le Centre Technique municipal qui a procédé à l'implantation des équipements.

La Mission santé de la Ville a mis en place une série d'actions dans le cadre de la charte **Octobre rose** avec l'intervention de médiatrices santé sur le marché de Metz-Borny, une exposition à la Médiathèque et un marché Rose sur le quartier. Autant d'actions qui seront reconduites au même titre que les conférences-santés, initiées dans les salons de l'Hôtel de ville sur des thématiques ciblées.

zoom sur

Label Nuit

Lancé en février 2012 dans les discothèques de l'agglomération messine, Label Nuit vise notamment la prévention des risques liés aux conduites addictives au volant. Cette action se traduit pour la Ville de Metz, par le versement sur le budget du CCAS d'une subvention de 28000 euros à l'association Pushing qui assure la maîtrise d'œuvre du projet. Elle comprend la création d'un chèque-taxi d'une valeur de 5 euros, financé à hauteur de 2 euros par les discothèques, de 1.50 euros par la Préfecture, de 0.50 euros par le groupement des taxis de Metz et le solde de 1 euro à la charge du bénéficiaire (soit un jeune de moins de 25 ans), et la mise en place de stand de prévention dans les discothèques, ainsi que la formation du personnel de ces établissements.

UNE VILLE DE DIALOGUE UNE VILLE PLUS SÛRE

DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

Donner une place aux citoyens, aux côtés des élus et des techniciens, tel est le rôle du service citoyenneté et démocratie participative qui a pour vocation d'instaurer le dialogue entre les services et les habitants. Un dialogue quotidien, de proximité, qui porte sur le service rendu.

LES CHIFFRES :

- + 466 membres des comités de quartiers
- + 11 comités de quartiers

Ville de Metz

Tél. 03 87 55 51 08

scdp@mairie-metz.fr

Des instances participatives

2011 a vu le renouvellement des 11 **comités de quartiers**. Après un premier bilan du mandat 2009/2011, un tirage au sort a été effectué pour déterminer les membres des Comités de Quartiers dont l'ouverture du second mandat a fait l'objet d'une campagne de communication et de réunions plénières afin de positionner le dispositif participatif.

Le **conseil municipal des enfants**, composé de 55 jeunes élus, a été lui aussi renouvelé pour deux années parmi les élèves des classes de CM1 des établissements de la Ville de Metz. Formation, sensibilisation, définition des projets des commissions, l'instance est entrée dans une phase de consolidation (renforcement du lien avec les services de la Ville, ouverture sur d'autres instances messines...).

Depuis 2009, la Municipalité s'est engagée à développer et animer un plan territorial de prévention et de **lutte contre les discriminations** (PPLCD) avec le soutien de l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances (Acsé). Il prévoit la mise en œuvre de procédures assurant l'égalité de traitement des administrés, sans considération de leur âge, sexe, nationalité, origine réelle ou supposée, orientation sexuelle..., ainsi que sur une animation de l'action des associations de proximité. En soutenant les acteurs associatifs ayant des compétences en ce domaine, la Municipalité souhaite que les personnes victimes de discrimination de toutes sortes puissent trouver des lieux d'accueil, d'écoute et d'accompagnement.

zoom sur

Le printemps des citoyens

La seconde édition du Printemps des Citoyens s'est déroulée au printemps 2011 sur le thème : « La démocratie participative, ici et ailleurs ». Des animations, réunions publiques, cafés citoyens, lectures débats et représentations théâtrales ont été initiés dans différents quartiers de la ville. Cette manifestation s'est conclue le 9 avril par les Assises de la Citoyenneté autour d'ateliers thématiques.

UES,



ACCUEIL ET RELATIONS USAGERS

Offrir un service public de qualité, efficace et qui répond à tous les enjeux de proximité et de vie quotidienne, la démarche relations usagers est centrée sur l'accueil, la gestion des doléances ainsi que la dématérialisation de l'offre de services. Elle engage les services de la Ville de manière transversale pour une meilleure qualité d'accueil.

Une charte d'accueil partagée

Formaliser un référentiel de principes et de pratiques de la relation à l'utilisateur sous forme de charte, c'est l'un des objectifs de la démarche relations usagers impulsée par la Ville en 2011. L'enjeu est le partage d'une culture commune agents-usagers qui répond aux attentes de ces derniers, mais aussi aux exigences **d'excellence d'un service public moderne**. Après une première appropriation de la charte par l'ensemble des agents service Accueil-population et mairies de quartier, une formation adaptée aux différentes situations d'accueil sera proposée aux différentes unités de travail.

Un groupe projet constitué de 45 agents a étudié la question de la **doléance**. Il en ressort la nécessité d'organiser la fonction courrier au moyen d'un logiciel commun à l'ensemble des services. La **numérisation des courriers** dans un logiciel commun ainsi que leur transmission électronique, constituent autant de facteurs d'amélioration de la qualité de traitement. La mise en œuvre de cette nouvelle fonction courrier interviendra fin 2012.

zoom sur

Allo mairie, une ville à l'écoute

Élément clé de la démarche relations usagers, la mise en place d'un numéro vert Allo mairie, le 0800 891 891, illustre la volonté de création d'un outil téléphonique réactif pour répondre à toute demande en lien avec l'activité municipale. À partir d'une plateforme unique, localisée en Mairie, il s'agira de répondre directement à la plupart des demandes courantes des habitants. Le service mis en place dans sa première version depuis janvier 2012 sera accessible également par internet. L'objectif est de créer une base de données d'informations réactivées par les services afin que les standardistes produisent des réponses sécurisées.

perspectives

2012

Pour aller plus loin dans le cadre de la démarche relations usagers, le projet d'un guichet dématérialisé d'accès à des contenus et à des services au sein du site internet de la Ville a été lancé. E-mairie répond à une demande de plus en plus forte en termes de services administratifs en ligne. Accessible via metz.fr, il constituera un catalogue interactif multiservices et une interface de suivi des demandes. Améliorer la qualité d'accueil du public passe par la reconfiguration du péristyle de l'Hôtel de Ville, le renforcement de la signalétique et la création des zones d'attente spécifiques. Le programme de réaménagement de l'ensemble des locaux situés au rez-de-chaussée de l'Hôtel de Ville a été confié au Cabinet Atis Phalène, en concertation avec la Direction du Pôle. Il a fait l'objet d'échanges avec les agents du service Population et vise notamment à améliorer l'accessibilité des locaux et des postes de travail pour les personnes en situation de handicap.

POLICE MUNICIPALE

Régulation du trafic routier, contrôles routiers, contrôle du stationnement, mise en fourrière des véhicules en infraction, contrôle du stationnement et des autorisations d'accès en voies piétonnes, les équipes veillent au respect des arrêtés municipaux et de la réglementation en matière d'affichage et d'occupation du domaine public (terrasses, travaux ...).

Ils participent aux diverses manifestations patriotiques ou culturelles et coordonnent les interventions des services d'urgence de la Mairie avec celles des Pompiers et de l'Hôtel de Police.

Enfin, ils effectuent la surveillance de 158 établissements scolaires et bâtiments communaux à partir d'une centrale d'alarmes installée au Poste de Police.

PÔLE POLICE MUNICIPALE

LES CHIFFRES :

- + 5 unités de terrain
- + 1 poste de commandement
- + 85 policiers
- + 10 gardes champêtres
- + 25 agents du stationnement
- + 8 agents à la vidéosurveillance
- + 40 805 interventions

57 rue
Chambière

57000 Metz
Tél. 03 87 55 55 22

pm@mairie-metz.fr

Mobilité accrue

Dans le cadre de ses missions de veille à la tranquillité et à la salubrité publiques, la Police municipale optimise ses moyens matériels. Cette adaptation du parc véhicule vise à **améliorer le nombre des interventions** et donc la réactivité dans les différents quartiers. Des patrouilles pédestres vont se développer. Par ailleurs un correspondant Mettis, le chef de l'Unité Routière, a été nommé pour garantir une meilleure coordination avec le service Etudes et le service travaux. Des réunions hebdomadaires permettant de mettre en place les actions de terrain nécessaires.

Depuis le début des travaux, les équipes de la police municipale ont multiplié leur présence sur le terrain pour faciliter la **fluidité du trafic**.

perspectives

2012

Rendre plus simple et plus performant le suivi de la verbalisation sur la voie publique et améliorer la gestion des amendes (saisie-transmission) sont les objectifs de la dématérialisation des procédures qui entrera en vigueur fin 2012. L'amélioration de la qualité de l'accueil sera recherchée grâce à l'enregistrement téléphonique du Poste de Commandement. Ce dernier permettra la traçabilité des diverses demandes d'interventions reçues par téléphone.

Autre nouveauté, la mise à disposition d'un agent de police Municipale ou d'un garde champêtre au service proposé pour lutter contre les décharges sauvages.





PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE

Dans le cadre du conseil local de sécurité et de prévention de la délinquance (CLSPD), la Ville a souhaité accentuer ses actions de sensibilisation à l'utilisation des engins motorisés par les adolescents.

Le partenariat mis en œuvre avec l'Inspection d'Académie, l'association « **la Prévention Routière** », les services de l'Etat, la MAIF, les services de Justice, la police et la municipalité, a permis de cibler prioritairement les collégiens. 550 jeunes ont bénéficié de cette sensibilisation au moyen d'un dépliant intitulé « Le scooter, un réel danger ! » mais aussi d'une bande dessinée.

Metz récompensée

« J'écoute mon scooter » a été scénarisée par des collégiens de Paul Valéry, Paul Verlaine et Jean Rostand, mise en images par des dessinateurs professionnels, imprimée à 3000 exemplaires et diffusée dans 21 établissements scolaires. La Ville de Metz a été récompensée pour cette campagne ainsi que pour sa politique d'apaisement des vitesses.

perspectives

2012

4 clips vont être réalisés dans le prolongement de l'opération « J'écoute mon scooter », concernant l'usage par les mineurs de cyclomoteurs, les risques et le respect du code de la route. Seront notamment associés à ce tournage les collégiens des « Hauts de Blémont » (Borny) et de Jean Rostand (Devant-les-Ponts), ainsi que des étudiants en master « Information et communication – spécialité métiers de la communication territoriale et publique ».

PRÉVENTION DES RISQUES

Le service protection civile et prévention des risques est chargé de s'assurer de la conformité de l'ensemble des bâtiments municipaux avec les normes réglementaires en vigueur et du bon fonctionnement des systèmes de protection d'incendie.

Il suit les commissions de sécurité relatives aux établissements recevant du public, la prévision des risques naturels et technologiques et la mise en sûreté des personnes et des biens.

LES CHIFFRES :

- + 3 588 extincteurs contrôlés et partiellement renouvelés
- + 488 installations de sécurité incendie vérifiées (RIA, désenfumage, alarmes incendie)
- + 5 exercices d'évacuation
- + 158 personnes ont été formées à la manipulation des extincteurs
- + 261 vérifications d'installations électriques dans les établissements recevant du public
- + 101 contrôles règlementaires de chaufferies au gaz
- + 95 contrôles d'ascenseurs et monte-charges
- + 136 interventions de l'antenne d'urgence

144 route
de Thionville

57050 Metz
Tél. 03 87 55 51 30

Opération évacuation

La circulaire du 8 mars 2010 concernant la politique nationale d'exercices, impose au Ministère de l'Intérieur de réaliser un **exercice EVAC'AGGLO** annuel. Cet exercice consistant à simuler l'évacuation complète de la population d'une grande agglomération a eu lieu en 2011. Le service prévention des risques a participé à cet exercice national sous la direction du Préfet délégué pour la défense et la sécurité de la zone Est.

Par ailleurs, un système informatisé d'alerte à la population a été mis en place. Il permet de contacter la population messine en cas de problèmes graves, tempêtes, inondations ou de pollution.

perspectives

2012

Lancement d'une étude de sécurisation et de suivi des ouvrages hydrauliques dans le cadre de la mise en sécurité des barrages de Madine et suivi du contrôle et entretien des 3000 poteaux d'incendie en collaboration avec les pompiers et l'exploitant du service public de l'eau, la Mosellane des Eaux.





HYGIÈNE ET SANTÉ

Il s'agit ici de faire respecter la réglementation en matière d'hygiène et de santé (hygiène alimentaire, hygiène de l'habitat, contrôle des eaux de baignade, hygiène publique générale, avis du Maire sur licences d'exploitation des débits de boisson). Les missions dévolues au service hygiène et santé relèvent également du suivi de la qualité de l'air, des nuisances sonores et de l'animation de la charte d'implantation des antennes de téléphonie mobile, sans oublier la lutte contre la prolifération d'animaux nuisibles. Enfin, le service est aussi en charge des procédures des bâtiments menaçant ruine et de la délivrance des avis sur permis de construire et déclarations de travaux.

LES CHIFFRES :

- + 185 établissements de restauration visités
- + 4 procédures d'immeubles menaçant ruine
- + 88 logements visités sur plaintes
- + 5 syndromes de diogène suivis
- + 1 060 opérations de captures diverses
- + 103 opérations de dératisation, désinfection, désinsectisation dans les bâtiments municipaux
- + 31 contrôles pour bruits d'activités

144 route
de Thionville

57050 Metz
Tél. 03 87 55 51 30

hygiène@mairie-metz.fr

Plan de contrôle

L'année écoulée a été marquée par la mise en place de partenariats sociaux et médicaux-sociologiques afin d'enrayer la recrudescence des cas de syndromes de diogène et de faire aboutir des situations délicates. Un plan de **contrôle des commerces** de remises directes de denrées au consommateur a été établi et près de 76 établissements ont été contrôlés.

perspectives

2012

Le recrutement d'un nouvel inspecteur de salubrité spécialisé dans le domaine alimentaire permettra d'augmenter le nombre de contrôles dans ce domaine, afin de garantir et d'accompagner la qualité d'accueil dans un nombre croissant d'établissements sur la ville.

ÉDUCATION

Contribuer à la réussite éducative de tous les enfants et les accompagner dans leur développement, le Pôle Education de la Ville de Metz met en œuvre la politique municipale en faveur de l'épanouissement de l'enfant pendant les temps scolaire et périscolaire.

Il s'agit de donner aux écoles les moyens de fonctionner et d'offrir un cadre d'apprentissage optimal, de développer une offre de services **périscolaires**, privilégiant la qualité des services avec une forte dimension éducative et de proposer des actions éducatives aux équipes enseignantes : Ecolier au Spectacle, Nora Lutin, ...

PÔLE ÉDUCATION

LES CHIFFRES :

- + 9 209 élèves dont 3 735 maternelles et 5 474 élémentaires
- + 2 800 repas par jour
- + 908 enfants au périscolaire du soir
- + 320 enfants au périscolaire du matin
- + 73 écoles primaires publiques
- + 38 écoles maternelles et 34 écoles élémentaires

144 route
de Thionville

57050 Metz
Tél. 03 87 55 51 54

education@mairie-metz.fr

Travaux et information des parents

2011 a vu la réalisation de nombreux travaux d'entretien et de rénovation dans les écoles. **Une soixantaine d'opérations** ont été conduites dont d'importants travaux de rénovation intérieure à l'école maternelle La Roselière à Metz-Borny ou encore la transformation du restaurant scolaire des Isles en self-service. A noter également les travaux liés à la performance énergétique des écoles et à l'amélioration technique dans les restaurants. La relation aux usagers a été renforcée à travers des inscriptions simplifiées pour la rentrée 2011/2012. Les parents ont pu inscrire leur enfant de façon simultanée à l'école, au périscolaire du matin ainsi qu'à la restauration scolaire, et ce, directement dans les mairies de quartier ou à l'Hôtel de Ville. La **journée portes-ouvertes** organisée à la Cuisine Centrale a elle aussi rencontré un franc succès, de même que le thème de «la journée d'un enfant à l'école» qui a fait l'objet d'un dialogue citoyen.

zoom sur

Développer des actions éducatives

La Ville de Metz poursuit son soutien à des projets pédagogiques visant à appliquer le droit à la culture pour les enfants. C'est ainsi que 3 000 élèves de grande section de maternelle et de CM2 ont participé pour la troisième année consécutive à l'Ecolier au Spectacle, présenté par une compagnie théâtrale pendant le temps scolaire, et à Nora Lutin, qui vise à faciliter l'accès aux nouvelles technologies par la création de films d'animation.





Valoriser la pause déjeuner

Afin d'améliorer la qualité du service de la pause méridienne, de nouveaux sites d'accueil ont été ouverts à Metz-Queuleu, dans le secteur du boulevard Paixhans, et à Metz-Borny. Ces ouvertures visent à alléger certains restaurants scolaires, à **limiter les déplacements des plus petits**, à leur apporter plus de confort mais aussi à favoriser les liens intergénérationnels.

Par ailleurs une charte des agents territoriaux spécialisés des écoles maternelles (ATSEM) a été établie en 2011 à l'initiative de la Ville de Metz en collaboration avec l'Inspection Académique. L'objectif est de contribuer à une reconnaissance du métier en clarifiant leur rôle éducatif en vue du bien-être des enfants.

perspectives

2012

La participation et l'information des parents d'élèves seront renforcées tout au long de l'année 2012. Une rencontre avec une soixantaine de parents délégués des Conseils d'écoles a d'ores et déjà eu lieu et le portail famille du site internet de la ville connaîtra des développements pratiques.

En matière de valorisation du patrimoine scolaire de la Ville de Metz quelques actions-phares sont à retenir, notamment la réalisation de travaux d'accessibilité aux personnes à mobilité réduite et le renforcement de la performance énergétique des bâtiments scolaires. L'accessibilité pour tous aux restaurants scolaires est facilitée grâce à une aide exceptionnelle apportée par le CCAS aux familles aux revenus les plus modestes.

JEUNESSE ET VIE ÉTUDIANTE

La Ville de Metz met en œuvre une politique globale et concertée au bénéfice des jeunes Messins.

Elle se décline autour d'actions en direction des enfants et des jeunes **de 6 à 25 ans**, notamment au sein des équipements socio-éducatifs communaux, le soutien aux projets de jeunes (Envie d'agir), afin de leur permettre de trouver leur place dans la ville, de l'animation de la ville et de ses quartiers et du développement du tissu associatif et d'amélioration de la vie des étudiants dans la ville (logement, animation, accompagnement).

144 route
de Thionville

57050 Metz
Tél. 03 87 55 56 13

jeunesse@mairie-metz.fr

SERVICE JEUNESSE,
ÉDUCATION POPULAIRE
ET VIE ASSOCIATIVE

Une dynamique de quartier

Parmi les actions à retenir en 2011 figurent notamment les « Echanges Gourmands », une opération organisée en étroite collaboration avec Metz Métropole dont la seconde édition a permis l'accueil de 145 étudiants et chercheurs étrangers dans des foyers de l'agglomération. Autre initiative remarquable, **l'école des sports** a proposé un projet de découverte sportive en milieu naturel articulée autour d'un séjour de deux jours en refuge au cœur du massif vosgien et d'une journée en falaise naturelle organisées pendant les vacances scolaires. 110 enfants

des quartiers de la Ville de Metz ont ainsi pu pratiquer une activité physique et sportive en milieu naturel.

A noter dans les quartiers les animations programmées au cours de l'été en direction des enfants et des jeunes sur les Hauts-de-Vallières : 8 ateliers ont été proposés dans le cadre de **l'animation estivale** (badminton, handball, karaté, calligraphie, chimie, nature, théâtre et échec), un accueil de loisirs et plusieurs passages de la Caravane des Energies Urbaines qui a sillonné les quartiers avec succès.

zoom sur

le développement associatif

La Ville de Metz a choisi d'accentuer son soutien à la vie associative et d'accompagner les structures jeunesse dans leur recherche de solutions face à des besoins particuliers (problématiques délicates, situations d'urgence...). Un chargé de mission assure le suivi du développement de l'animation sur le territoire de Metz Nord et notamment du quartier de la Patrotte actuellement en reconstruction. Il veille à favoriser la mise en réseau des structures associatives du quartier ainsi que la dynamique locale en lien avec les initiatives du comité de quartier.



perspectives

2012

La Ville, en partenariat avec l'AFEV (association de la fondation étudiante pour la ville) souhaite initier la mise en place de colocations solidaires pour les étudiants. Ils pourront se loger dans un appartement meublé pendant l'année universitaire pour mener un projet commun d'action solidaire, tourné vers les besoins du quartier. La Patrotte et Borny seront investis en priorité. Dans le cadre du dispositif d'aide au premier départ, la Ville de Metz et le CCAS se sont associés à l'Association Jeunesse au Plein Air pour aider les familles messines les plus modestes à envoyer leur(s) enfant(s) pour la première fois en centres de vacances. Une première pour une centaine d'enfants qui bénéficieront en 2012 de l'aide accordée par la Ville ainsi que d'autres aides (Région, pupilles de l'enseignement public, bons CAF). Une enveloppe sera consacrée au festival des énergies urbaines, rendez-vous citoyen, pluridisciplinaire, s'appuyant sur le développement des sports et des cultures urbaines.

Le Service Développement des pratiques sportives a pour missions essentielles le suivi des 85 clubs sportifs subventionnés, ainsi que la mise en place d'appels à projets et des grands évènements sportifs (Moselle Open, Marathon...).

Il assure par ailleurs la conception, la mise en œuvre et l'animation de Metz-Plage, la promotion des clubs Champions et des athlètes de haut niveau, le suivi des dossiers de Délégation de Service Public des Arènes et du Golf, sans oublier l'exploitation et l'animation des équipements municipaux que sont le camping et les piscines.

LES CHIFFRES :

- + 2909 participants au Marathon Metz Mirabelle
- + Metz-Plage a accueilli 172059 visiteurs du 22 juillet au 21 août
- + 39453 nuitées au camping
- + 450787 entrées ont été enregistrées sur l'ensemble des 4 piscines
- + 38 écoles maternelles et 34 écoles élémentaires

144 route
de Thionville

57050 Metz
Tél. 03 87 55 51 54

education@mairie-metz.fr

L'accès au sport pour tous

Metz-Plage a une nouvelle fois planté son décor au plan d'eau et rencontré un vif succès auprès des messins et des estivants. Deux nouveautés ont été proposées, à savoir le village du désert ainsi que le sacre de la reine de la Mirabelle pour cette édition qui a fait le plein d'activités sportives mais aussi culturelles : concerts, défilés de mode ou encore émissions radio ont enrichi le dispositif.

Le **Marathon Metz mirabelle** s'impose comme l'épreuve de course à pied la plus importante du grand est. Véritable fête populaire pour les messins, il se déroule en milieu urbain et mobilise 800 bénévoles venus de tout le département.

La Ville est également partenaire du plus grand évènement consacré au tennis. **L'Open de Moselle** qui s'est déroulé à Metz Expo, est aussi l'occasion de récompenser les jeunes sportifs messins.

Tout au long de l'année, la Ville contribue et soutient activement les manifestations sportives organisées par les clubs. Pour 2011, on peut citer les 150 ans des Régates Messines, le meeting indoor à l'Anneau, Athlélor Metz Moselle, le Trail du St Quentin, le grand Prix de Duathlon, les Championnats de France de Kayak, le Weekend « Sentez -vous sport », la marche GDF/SUEZ

zoom sur

Le sport scolaire

L'action de la Ville en faveur du sport scolaire traduit la volonté de la municipalité de développer et d'accompagner la pratique du sport dès le plus jeune âge.

Les équipements sportifs sont mis à disposition des élèves des écoles tout au long de la semaine. Enfin des Educateurs Territoriaux des Activités Physiques et Sportives sont mis à disposition de l'Education Nationale pour encadrer ces différentes disciplines sportives.

Ainsi, près de 1 500 élèves des classes de CM2 et Grande Section de Maternelle bénéficient de l'apprentissage de la gymnastique et près de 1 000 élèves des classes de CM1 de l'apprentissage de l'athlétisme. 3 800 élèves sont concernés par la natation tandis que 600 enfants des classes CM1 et CM2 ont bénéficié d'une initiation de 7h au golf en 2011.

perspectives

2012

L'accent sera mis sur l'accompagnement toujours plus performant des clubs sportifs à travers plusieurs dispositifs : les Universités du sport, la formation, les appels à projets, les contrats d'objectifs et de moyens ...

Au-delà de l'accueil de l'arrivée d'une étape du Tour de France à Metz, il s'agira de promouvoir le vélo et toutes les actions entreprises favorisant sa pratique en ville.

Une réflexion sera menée en vue de redynamiser l'animation dans les piscines municipales et d'augmenter les services au public, afin de renforcer l'attractivité de ces établissements.

Autre opération d'envergure, la mise en place de tournois de basket dans les quartiers en partenariat avec les clubs et Metz Habitat Territoire. Les premiers quartiers à bénéficier de cette action pourraient être Metz-Bellecroix et Metz-Borny.



PATRIMOINE SPORTIF

Le patrimoine sportif constitue parmi tous les équipements municipaux celui qui fonctionne avec le plus d'intensité et accueille sans doute le plus de public. Sept jours sur sept, de 8 heures à 22h30, il n'est pas un jour de l'année sans que ces infrastructures, couvertes ou de plein air, ne soient sollicitées pour abriter une activité physique organisée dans le cadre scolaire, d'une compétition, d'un entraînement ou d'une initiation.

Des équipements nouveaux

Le service des équipements sportifs a poursuivi un ambitieux programme d'investissement en 2011. Outre les travaux de maintenance et d'entretien, il a concentré ses interventions sur les **mises aux normes et la création ou la transformation de plusieurs stades en surface synthétique** destinées à accueillir tous types de pratiques comme à la Grange-aux-Bois, Devant-lès-Ponts et au stade municipal de l'Arsenal.

Parallèlement, l'émergence de nouvelles disciplines et l'augmentation constante des pratiquants a entraîné la construction de nouveaux équipements. Parmi eux la capitainerie destinée à accueillir les plaisanciers faisant étape au plan d'eau, un mini-terrain de football synthétique / futsal à la Grange-aux-bois et une aire de mini-tennis sur le site du Bon Pasteur à Borny.

LES CHIFFRES :

- + 4 piscines dont 1 olympique
- + 1 Complexe Sportif (Saint-Symphorien)
- + 1 salle spécialisée d'Escrime
- + 6 Cosec
- + 16 gymnases dont 3 petites salles de sports
- + 1 stade d'athlétisme
- + 1 halle d'athlétisme
- + 1 complexe sportif de rugby
- + 20 terrains de grands jeux
- + 35 plateaux sportifs et « City stade »
- + 5 terrains de pétanque
- + 1 terrain de baseball
- + 11 courts de tennis municipaux
- + 1 bassin de slalom canoë-kayak
- + 1 bowl

perspectives

2012

Un programme d'efficacité énergétique sera mené dans 8 gymnases d'ici septembre 2012. Ces structures vont faire l'objet d'une rénovation afin d'améliorer leurs performances thermiques. Une réduction de 50 % des consommations et de 75 % des émissions de gaz à effet de serre est attendue. Parallèlement, est prévue l'amélioration des systèmes de ventilation et des installations thermiques. De même, une rénovation thermique et remise aux normes est prévue sur les 4 piscines ainsi que des travaux de mise en accessibilité PMR de certains équipements sportifs municipaux (COSEC).

Le pôle Culture assure la mise en oeuvre et la promotion des événements culturels en lien avec les services municipaux et veille au développement de l'offre culturelle sur tout le territoire, du centre-ville aux quartiers. Il assure également le lien avec les institutions culturelles publiques et privées (Arsenal et Trinitaires) financées par la Ville, parmi lesquels l'EPCC Metz en Scène et l'Orchestre national de Lorraine.

LES CHIFFRES :

- + 230 000 spectateurs pour les actions événementielles
- + 6 associations en résidence de quartiers présents toute l'année dans 11 écoles différentes

3 place de
la comédie

57000 Metz
Tél. 03 87 55 52 85

actionculturelle@mairie-metz.fr

Actions culturelles

C'est dans le champ de l'action culturelle, l'ouverture d'un des chantiers importants de la mandature avec la fin des études de la **Boîte à Musique (BAM)**, salle des musiques actuelles à Metz-Borny et la passation des marchés de travaux. C'est l'organisation d'un événementiel culturel fort avec la première édition du Festival international de **Théâtre** « Passages », la 4^{ème} édition de Nuit Blanche, les Festivités de la Mirabelle, Metz en Fête et l'Été du livre renouvelés, permettant d'accueillir globalement plus de 300 000 personnes. C'est aussi une programmation artistique d'excellence avec le **Centre Pompidou-Metz**, **Metz en Scènes** (Arsenal et Trinitaires) et l'**Orchestre National de Lorraine** qui a attiré plus de 860 000 spectateurs.

C'est dans le champ des pratiques culturelles, la réalisation de 7 résidences d'artistes en quartiers au plus près des jeunes et des seniors ; c'est le soutien financier de plus d'une centaine d'associations culturelles, ce sont 415 000 entrées, 111 444 visites électroniques, 110 600 prêts dans le réseau des Bibliothèques-Médiathèques, et plus de 320 actions culturelles financées ou portées par les services culturels de la Ville dans tous les domaines (cinéma, spectacles vivants, lecture publique, patrimoine culturel, arts plastiques).

C'est dans le champ du patrimoine culturel, l'aboutissement d'un travail de deux années avec la labellisation de Metz « **Ville d'Art et d'Histoire** » lui donnant accès à une valorisation nationale de son patrimoine architectural, historique ou écrit. C'est pour les Bibliothèques-Médiathèques de Metz le développement du projet « Figures de Metz » avec la finalisation du projet de modernisation du système informatique. C'est une poursuite de la construction du dossier d'inscription de Metz au **Patrimoine Mondial de l'UNESCO** dont l'objectif est un dépôt du dossier fin 2012 sur la liste indicative française. C'est enfin, une campagne de restauration du patrimoine classé de la Ville qui permet de mettre un point d'orgue sur la redécouverte du vitrailliste Charles Laurent Maréchal (travaux sur l'Eglise Notre Dame).

perspectives

2012

L'année 2012 sera marquée par la construction de la salle des musiques actuelles (BAM) et la poursuite de son action de préfiguration, à Metz-Borny comme dans le reste de la ville.

C'est aussi pour l'action culturelle, la poursuite des grands événements culturels et l'action dans les quartiers avec les résidences ou le nouveau dispositif en étude sur la proposition de spectacles en appartement. Enfin s'agissant du Patrimoine, l'année 2012 ouvrira un double chantier : celui de la mise en oeuvre du label Ville d'Art et d'Histoire ainsi que la concrétisation du dossier de candidature au Patrimoine Mondial de l'Unesco.





Future Boîte à Musique, Agence Rudy Ricciotti

Archives

Le service des Archives municipales a pour mission de collecter, classer, conserver et communiquer les différentes archives produites par l'ensemble des services municipaux. Il gère également les dénominations de voie publique.

LES CHIFFRES :

- + 161 mètres linéaires d'archives publiques en 2011
- + 185 ml ont été classés, conditionnés et reconditionnés
- + 6281 notices informatiques ont été saisies et indexées
- + 520 lecteurs différents
- + 1357 séances de travail
- + 8058 documents communiqués

Largement ouvert au public dans le cadre de consultations (registres d'état-civil, liasses anciennes, dossiers modernes ou contemporains et registres paroissiaux) ou de visites, le service des Archives municipales propose des expositions grand public.

« Renaissance du Vieux Metz : genèse d'un combat », a été vue par 825 personnes et fait l'objet d'une mise en ligne sur le site internet de la Ville,

« Les Juifs parmi les Berbères », présentée dans le cadre des Journées Européennes de la Culture Juive, a été vue par 1 049 personnes,

« Metz au fil de l'eau », présentée dans le cadre des Journées Européennes du Patrimoine, a été vue par 1 530 personnes.

Patrimoine culturel

Le service Patrimoine Culturel a en gestion 35 immeubles dont 16 classés Monuments Historiques ou inscrits à l'inventaire.

Ces édifices font l'objet de travaux d'entretien, de réparations, de mise en valeur, de restaurations et de modifications au même titre que les lieux de culte. En marge des travaux de restauration et d'entretien sur les édifices municipaux que sont les églises Notre-Dame, Saint-Martin et la Basilique Saint-Vincent, le service a présenté le dossier de candidature au label « Ville d'Art et d'Histoire » le 18 novembre 2011 au Ministère de la Culture et de la Communication. Après avis favorable du Conseil National des Villes et Pays d'Histoire, le Ministère a décerné le label à la Ville de Metz, un gage supplémentaire d'attractivité à l'échelle nationale.

LE CHIFFRE :

- + 104 000 visiteurs pour les Journées du patrimoine

LES BIBLIOTHÈQUES- MÉDIATHÈQUES

La Culture, ce sont aussi les Bibliothèques-Médiathèques de Metz qui produisent des services à divers publics autour de collections multimédia :

Diffusion auprès de publics variés, consultation et prêt à domicile de documents,

Projet scientifique et culturel des « Figures de Metz »®, fondé sur les collections conservées en réserve mais aussi sur l'héritage culturel revendiqué et sur le partenariat avec la création contemporaine.

LES CHIFFRES :

- + 111 444 visites électroniques
- + 18 766 abonnés au prêt
- + 1 106 000 prêts
- + 17 700 connexions Internet
- + 120 actions culturelles différentes
(11000 personnes touchées environ)

Bibliothèques-
Médiathèques
de Metz

1 cour Elie-Fleur

57000 Metz

Tél. 03 87 55 53 33

mediatheque@mairie-metz.fr

Attirer de nouveaux publics

Le mot d'ordre « **hors les murs** » affiché par les Bibliothèques-Médiathèques vise à aller au-devant de publics nouveaux et entraîne une stratégie de communication importante fondée notamment sur l'avatar « Miss Média » et une action culturelle diversifiée. C'est dans ce contexte que s'inscrit la re-fonte intégrale du guide des BMM privilégiant la forme courte et la nouveauté : le Barouf de Miss Média. Les Services numériques et le Patio, Collections de vidéos pour le prêt sont disponibles au Pontiffroy. Mise à disposition de 12 PC et Mac, de différents outils annexes et du wifi. Démarrage de l'autoformation en ligne.

perspectives

2012

On retiendra la rénovation de la Médiathèque du Sablon qui prévoit, entre autres, l'anticipation de l'installation de la RFID, une technologie déployée à partir d'une puce permettant de gérer plus rapidement les prêts et retours d'ouvrages, les inventaires, et de lutter plus efficacement contre le vol. Autre projet qui franchira une étape décisive en 2012, celui du lancement du concours d'architecte, pour la réalisation d'un équipement hybride à la Patrotte avec la construction d'un équipement alliant l'évolution de la Bibliothèque de la Patrotte en Médiathèque et un centre socio-culturel géré par l'AMIS.





ANIMATIONS ET FESTIVITÉS

LES CHIFFRES :

- + 1124 interventions
- + 1089 manifestations
- + 510 motifs illuminés
- + 35 déménagements

Rue Teilhard
de Chardin
57000 Metz

Le service intervient dans le cadre des différentes manifestations organisées par la Ville de Metz telles que Metz-Plage, la fête de la Mirabelle, la Nuit Blanche ou le Marathon.

Le savoir-faire des équipes s'illustre également dans la conception et la mise en scène du spectacle gratuit « son et lumière » du **Lac aux Cygnes**, qui est présenté chaque année durant l'été en contre-bas de l'esplanade. Environ 30 représentations estivales (juillet et août) ont été orchestrées pour 35 minutes de spectacle gratuit suivi par 1 000 personnes à chaque édition.

Les manifestations, c'est aussi la conception, la pose et dépose des **illuminations de fin d'année**, soit 171 rues et places équipées d'illuminations de Noël au centre-ville et dans les quartiers. Le service met à disposition le matériel nécessaire aux manifestations portées par le tissu associatif messin. Il assure par ailleurs les déménagements de mobiliers au sein des services.

perspectives

2012

Outre la participation aux manifestations événementielles de la ville, l'année 2012 est marquée par les élections présidentielles et législatives avec l'installation des panneaux d'affichage et la mise en place des bureaux de vote, le renouvellement du spectacle du Lac aux Cygnes et la mise en place d'une nouvelle plate-forme, sans oublier la logistique qui sera déployée à l'occasion de l'arrivée d'une étape du Tour de France.

UNE VILLE QUI SE DÉ

TOURISME

L'Office de Tourisme de Metz Cathédrale œuvre conjointement avec la Ville de Metz pour exercer les missions générales d'accueil, d'information des clientèles touristiques et locales, de promotion touristique de la destination Metz, la coordination et l'animation des réseaux touristiques, l'observation et la veille touristique et ce, en cohérence avec le Comité Départemental et le Comité Régional du Tourisme.

Metz, porte du Grand-Est

L'Office participe à la mise en œuvre des actions stratégiques suivantes :

- Développer le potentiel touristique de Metz
- Faire de Metz une destination incontournable en Europe en valorisant ses atouts
- Se projeter dans un tourisme innovant (e-tourisme...)
- Faire du tourisme un axe majeur du développement économique local.

De plus, l'offre touristique valorisée par l'Office de Tourisme de Metz s'étend au-delà de la commune de Metz, à l'ensemble de l'agglomération, voire en partie au Pays Messin.

Cette influence est déterminée par le fait que l'Office de Tourisme de Metz est une structure de capitale régionale où le tourisme urbain qui se pratique à l'année. Cela induit une permanence, une constance de l'activité et une véritable continuité des services touristiques.

En outre, Metz, en qualité de ville capitale régionale est une porte d'entrée en Lorraine. Metz ouvre sur le Grand Est sur l'Allemagne, le Luxembourg, la Belgique (Metz est partie prenante de plusieurs réseaux de coopération transfrontalière : QuattroPole, Lela +, etc...).

Une bonne perception de la ville

« Metz émerveille » (Source enquête clientèle estivale OT 2011).

Pour ceux qui ne la connaissaient pas (70 % des clientèles interrogées), Metz est une révélation. 98 % des clientèles interrogées recommanderont la destination Metz à leurs proches et à leurs amis.

zoom sur

Les travaux de réaménagement des locaux de l'Office de Tourisme

Le projet de réaménagement global des mobiliers et espaces de travail (environ 230 m²) prévoit de créer un espace Accueil/Information avec des éléments modulaires pour un accueil plus personnalisé, un espace boutique pour répondre aux attentes des clients en matière de produits régionaux. Sont prévus par ailleurs des espaces Plateforme et Réceptif, des espaces Détente clientèle, espace Multi-média et Enfants...

Le projet retenu est celui de B2 Aménagements pour une ouverture prévue pour Noël 2012.



VELOPPE



LES CHIFFRES :

- + 633 557 contacts clients : + 1,79 %
 - ▶ 275 202 demandes en vis-à-vis : + 5 %
 - ▶ 29 064 demandes à distance : - 26,81 %
 - ▶ 278 235 fréquentations site Web de l'OT : +16,29 %

- + Centre Pompidou-Metz : 552 000 visiteurs (1,352 million depuis son ouverture)
 - ▶ Musée de la Cour d'Or : + 8,4 % (50 703 visiteurs)
 - ▶ Cathédrale St Etienne : + 9,59 % (651 970 visiteurs)

Office de Tourisme
2 place d'Armes

57000 Metz
Tél. :03 87 55 53 76

perspectives

2012

L'Office de Tourisme de Metz s'inscrit dans une logique de développement qui doit permettre de créer des synergies avec les différents acteurs du tourisme qui ont tous pris conscience du potentiel de développement économique de ce secteur.

C'est aussi à sa dimension et à son succès touristique qu'une destination urbaine se révèle attractive. C'est dans ce cadre que l'Office de Tourisme doit aider et assister la Ville de Metz dans l'élaboration, puis la mise en œuvre de son Schéma de Développement Touristique Local qui devra être présenté au Conseil Municipal mi-juillet 2012 et dont les enjeux en termes de développement devront être partagés par tous les acteurs (internes et externes) locaux afin de faire de Metz une véritable destination touristique.

RÉGLEMENTATION, FOIRES ET MARCHÉS

Le service de la Réglementation veille à la bonne gestion de l'occupation du domaine public et accompagne les usagers dans leurs démarches administratives en délivrant les actes réglementaires dans les secteurs de l'animation, des foires et marchés (terrasses, enseignes, vente ambulante, marchés), de l'affichage publicitaire, de la circulation et du stationnement.

LES CHIFFRES :

- ➕ 8 marchés par semaine
- ➕ 1 marché couvert, marchés spécifiques selon les saisons

Hôtel de Ville

Tél. 03 87 68 26 13

reglementation@mairie-metz.fr

2011 a vu une augmentation significative du nombre des demandes d'occupation du domaine public pour le développement d'activités commerciales. Pour veiller au bon déroulement des animations, les équipes ont opéré un **renforcement des contrôles sur site** (essentiellement au niveau des terrasses ainsi que des enseignes). Le service a également géré le nombre d'actes réglementaires relatifs à la circulation et au stationnement, notamment dans le cadre du projet Mettis.

perspectives

2012

En attendant un déménagement rue Chambièrre pour permettre un meilleur accueil du public, la « modernisation » des formulaires (Animations, déménagements, terrasses, enseignes, étalages) et leur mise en ligne est programmée à la fois pour réduire les délais d'instruction des dossiers et permettre une meilleure compréhension des administrés sur les démarches à accomplir.

En matière d'occupation du domaine public, l'aide aux autres services et aux associations sera renforcée au moyen de fiches « démarches » et une « banque de données » sur les places de la Ville sera créée.

ÉCONOMIE ET COMMERCES

Développer le tissu économique

Créée en 2008, Metz Métropole développement (MMD) fédère les moyens humains et matériels de la Ville de Metz et de Metz Métropole afin d'assurer l'élaboration et la mise en œuvre d'une politique de promotion et de développement économique pour l'ensemble de l'agglomération messine.

L'agence a pour principaux objectifs de développer le tissu économique local et d'optimiser avec réactivité et cohérence les grands projets structurants de l'agglomération (Quartier de l'Amphithéâtre, Extension du Technopole, Site de Mercy, etc...).

6 rue
Lafayette
57000 Metz
Tél. 03 87 16 96 20

contact@mm-dev.fr

METZ MÉTROPOLE
DÉVELOPPEMENT

zoom sur

Une nouvelle signalétique

La nouvelle signalétique choisie pour Metz révèle le riche patrimoine architectural de la Cité à travers le cœur de marchand de Metz. Le mobilier servira de support aux nouvelles technologies et trouvera des développements en termes d'informations et de services (horaires d'ouverture des équipements, informations sur l'agenda culturel et événementiel...).

perspectives

2012

L'année 2012 marquera le renforcement des actions liées à la promotion et à l'attractivité du territoire et la mise en œuvre des grands axes de développement qui porteront principalement sur :

Le développement des secteurs de croissance à travers les filières « matériaux », « autonomie et handicap » et « logistique multimodale ».

Le développement commercial pour faire de Metz l'épicentre du commerce de la Grande Région : montée en gamme de l'offre du centre-ville (prospection d'enseignes innovantes ou de luxe), poursuite du travail pour améliorer la vie commerçante du centre-ville (nouvelle signalétique, renforcement des animations, améliorations, rénovations de rues ou de quartiers, etc...), accompagnement des grands projets commerciaux susceptibles de renforcer l'attractivité du Territoire (Muse dans le Quartier de l'Amphithéâtre, Centre St Jacques, Grand Sud, Oxyane etc...) et, enfin, renforcement ou implantation des pôles commerciaux de proximité : GPV, Marly Belle-Fontaine, Coteaux de la Seille etc.

Le soutien aux activités traditionnelles, notamment par le démarrage des constructions sur Marly Belle-Fontaine et la poursuite de la commercialisation de la ZAC, est un autre axe prioritaire.

De même, un renforcement de l'impact du Centre Pompidou-Metz sera recherché pour continuer à faire de la « culture » un levier de développement économique.

Service urbanisme prévisionnel et opérationnel

Les missions du service urbanisme prévisionnel et opérationnel sont d'une part la gestion et le suivi du Plan Local d'Urbanisme et d'autre part, le lancement et le suivi des études pré-opérationnelles et opérationnelles, le suivi des opérations d'aménagement, qu'elles soient nouvelles ou en secteur de rénovation et de mutation urbaine.

144 route
de Thionville

57050 Metz
Tél. 03 87 55 54 94

upo@mairie-metz.fr

perspectives

2012

Parmi les projets en cours, on retiendra la poursuite des études opérationnelles et travaux sur des aménagements urbains (carrefour sud route de Thionville, aménagement de la gare Metz-Nord, ouverture de la rue du Nord...), le rachat de la caserne Desvallières par l'EPFL, et la fin des travaux Place Mazelle.

Le lancement des travaux de la **zone d'aménagement concertée (ZAC) du Sansonnet** de Devant-les-Ponts, qui prévoit la construction de 380 logements autour d'un parc paysager et de jardins familiaux, est effectif. Idem pour la **ZAC des Co-teaux de la Seille** dont les 4 premiers lots ont été commercialisés et qui est entrée en phase de chantier. La réflexion engagée sur le grand projet urbain de Metz-Nord a permis de définir des grands objectifs dont la mise en œuvre est confiée à un urbaniste. Quant aux aménagements de la Place Mazelle, ils se poursuivent et englobent la rive est du Bd Maginot.

Service suivi réglementaire

LES CHIFFRES :

- + 210 permis de construire
- + 1 105 déclarations de travaux
- + 2 300 certificats d'urbanisme

144 route
de Thionville

57050 Metz
Tél. 03 87 55 50 99

urbaregle@mairie-metz.fr

Le service suivi réglementaire a en charge la gestion des autorisations d'urbanisme et le suivi des campagnes de ravalement, ainsi que le conseil architectural.

Il assure le suivi des dossiers de demandes de travaux ; une formalité gratuite mais obligatoire.

Il effectue le suivi sur le terrain, de la **conformité des travaux** avec l'autorisation obtenue. Quand un chantier est déclaré « ouvert », un contrôleur se rend sur place pour vérifier la bonne réalisation des travaux dans le respect des prescriptions figurant sur l'arrêté. Suivi des contentieux, des campagnes de ravalement. droit de préemption urbain (DPU) – déclaration d'intention d'aliéner (DIA), 2405 DIA ont été instruites en 2011, et une seule acquisition a été réalisée.

perspectives

2012

Suppression de la Taxe Locale d'Équipement, et mise en place de la Taxe d'Aménagement.



Cellule action foncière

LES CHIFFRES :

- + 20 transactions
- + 8 acquisitions
- + 12 cessions
- + 6 en ZAC

144 route
de Thionville

57050 Metz

Tél. 03 87 55 50 29

urbaregle@mairie-metz.fr

La Cellule Action Foncière intervient dans le cadre de projets qui nécessitent des acquisitions - à l'amiable, par préemption ou par voie d'expropriation - ou des cessions foncières précédées, le cas échéant, de procédures de déclassement ou de désaffectation.

A ces opérations se sont ajoutées :

- L'intégration d'office des rues des Roseaux, des Renoncules et de la Valériane dans le domaine public communal avec enquête publique préalable
- L'acquisition par la procédure des biens vacants et sans maître de voies ferrées dans la zone de Metz-Nord, la désaffectation -avec enquête publique préalable
- La cession à Metz Métropole des chemins ruraux de la ZAC du Parc du Technopôle
- La poursuite de la procédure d'expropriation de la ZAC des Coteaux de la Seille et plus particulièrement la phase liée à l'acquisition et à la fixation des indemnités par voie judiciaire, mémoire à l'appui
- La participation au dossier de DUP de l'aire d'accueil des gens du voyage avec l'élaboration de l'état parcellaire
- L'élaboration, en relation avec les notaires des compromis de vente des 6 premiers lots de la ZAC des Coteaux de la Seille
- Cession d'un terrain avenue de Sébastopol à la Société «Les Terrasses de Gloucester» (NACARAT) en vue de la construction de 66 logements collectifs et de 25 logements individuels
- Cession d'un terrain de 50 ares au Centre Hospitalier de Jury dans la ZAC des Hauts de Queueu dans le cadre du projet de construction d'un centre de consultations et de soins dont 1 hôpital de jour
- Acquisition d'un terrain de l'Etat, avenue de Blida pour la réalisation d'une unité de cogénération biomasse par l'UEM

perspectives

2012

Le calendrier 2012 intègre l'acquisition sous déclaration d'utilité publique (DUP) des terrains nécessaires à l'aménagement de l'aire d'accueil des gens du voyage, rue Monceau, le transfert de la ZAC des Coteaux de la Seille (environ 80 parcelles) ainsi que celui de la ZAC du Sansonnet (environ 50 parcelles) à la SPL SAREMM. Diverses acquisitions foncières seront réalisées dans le cadre du renouvellement urbain du quartier de Metz-Nord/Patrotte.

PATRIMOINE BÂTI

La fonction patrimoine est composée des Etudes qui s'assure, avec l'assistance de l'architecte, de la faisabilité des projets, établit les esquisses préalables et définit les principes techniques de réalisation, les plans des opérations envisagées et l'évaluation du coût des projets. Elle veille au respect du calendrier des réalisations, en collaboration avec les services gestionnaires et en tenant compte des contraintes liées aux procédures des marchés publics.

Autre composante du service, les Travaux ont pour mission de réaliser et d'assurer le suivi des chantiers de construction, de réhabilitation et de gros entretien des bâtiments. La cellule intervient en qualité de prestataire de services pour le compte des services gestionnaires dès la notification des marchés jusqu'à la mise à disposition des ouvrages. A ce titre, elle assure la coordination générale de tous les intervenants, gère le planning d'exécution des travaux, vérifie factures et décomptes, organise la réception des travaux et la levée des réserves.

LES CHIFFRES :

- ⊕ La cellule études a été sollicitée pour 138 chiffrages d'opérations et 43 consultations d'entreprises (procédures sans formalités, appels d'offres)
- ⊕ La subdivision « DIR » est intervenue sur 1518 demandes de travaux
- ⊕ La subdivision « EPI » : 1952 demandes de travaux
- ⊕ La cellule Electricité a effectué 1867 interventions

Etude des travaux

Les principaux chiffrages réalisés par la **cellule études** ont concerné l'extension pour la création du hall d'accueil au Pôle des Lauriers, la rénovation intérieure de l'Ecole Primaire Auguste Prost ou la création d'un self et le remplacement des menuiseries extérieures au Groupe scolaire Les Isles.

Les principales opérations menées par la **cellule travaux** concernent la réfection de vestiaires du stade Dezavelle, le marché couvert mais aussi les écoles primaires, le stade Baron Dufour, la création d'une capitainerie aux Régates messines ou encore la réalisation d'une copie de la statue de Saint-Louis.

Des opérations d'entretien, de modification ou de mise en conformité d'électricité ont été menées principalement dans la Médiathèque de Borny et diverses églises. La subdivision DIR a assuré des travaux de réparations de toiture et de sécurisation sur divers bâtiments municipaux. Parmi les chantiers les plus conséquents menés par la subdivision EPI, on peut citer divers aménagements, remises en peinture et réfections de bâtiments municipaux. Les équipes ont apporté leur concours à la mise en place des événements organisés par la Ville y compris lors de la mise en place et du démontage des marchés de Noël et des différents motifs d'illuminations de fin d'année. Tous ces travaux ont été réalisés dans le respect de la norme ISO 14001, qui s'applique en atelier et sur l'ensemble des chantiers.



perspectives

2012

Environ 60 chantiers de rénovation, ravalement de façades, remplacement de menuiserie ou réhabilitation de locaux sont prévus en 2012. Ils concernent également l'accessibilité des personnes en situation de handicap.

RENOUVELLEMENT URBAIN : GPV BORNAY ET METZ NORD

2011 a vu la poursuite du programme de rénovation urbaine de Metz-Bornay. Après l'émergence du Grand Domaine, constitué autour d'un parc urbain invitant aux pratiques ludiques et sportives et à l'accueil de spectacles et de manifestations événementielles, de nouveaux travaux ont été mis en chantier.

Accueil du pôle des Lauriers

Il s'agit du réaménagement et de l'extension de l'Accueil du Pôle des Lauriers. Désormais bien implanté et intégré sur le quartier de Metz-Bornay, ce site administratif propose des services de proximité diversifiés à la population. La mise en place d'une nouvelle signalétique s'imposait afin de faciliter et de sécuriser la circulation dans les étages.

L'aménagement d'un nouvel accueil dont l'achèvement est prévu en mai/juin 2012 offrira 50m² supplémentaires au public et permettra une meilleure lisibilité du site et de sa circulation interne.

L'aménagement du chemin du Barrois favorisera quant à lui le cheminement mixte piétons-vélos entre la rue du Barrois et le carrefour de Bade grâce à la plantation d'arbres et à l'installation de l'éclairage public.

De nouvelles études ont démarrés en 2011 :

- Copropriété commerciale du 55 boulevard d'Alsace.
- Deuxième diagnostic en marchant concernant la gestion urbaine de proximité, sous commande de l'Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances.

perspectives

2012

Aménagement des rues d'Artois et du Boulonnais : achèvement du programme de rénovation des voiries situées au cœur du quartier rénové.

Aménagement de l'espace public des tours du Limousin : les travaux qui commenceront en septembre s'inscrivent dans une logique de résidentialisation et de sécurisation d'un ensemble immobilier qui va connaître des travaux de rénovation importants de la part de Metz Habitat Territoire.

Poursuite des études et finalisation du programme de résidentialisation de la cour du Languedoc en lien avec Logiest.

Le programme de rénovation urbaine de Metz-Bornay va se poursuivre à travers les aménagements des rues d'Artois et du Boulonnais. Les espaces publics aux pieds des tours du Limousin commenceront en septembre dans une logique de résidentialisation et de sécurisation de cet ensemble immobilier.





COOPÉRATION MÉTROPOLITAINE

La Mission Prospective a en charge le suivi de la participation de la Ville de Metz aux principaux réseaux de villes dont elle est membre, à savoir le Sillon Lorrain, QuattroPole et Tonicité, ainsi que le suivi des actions de coopération décentralisée.

Le **Sillon Lorrain** s'est constitué progressivement depuis la fin des années 1990 et regroupe aujourd'hui les villes et communautés de communes ou d'agglomération d'Epinal, Nancy, Metz et Thionville. Il s'est constitué en 2005 en association, ayant pour objet de promouvoir le rapprochement entre les villes et agglomérations du Sillon Lorrain, afin de favoriser sa compétitivité et son rayonnement à l'échelle européenne, dans le cadre du développement de la Lorraine. C'est sur cette base qu'a été créé le Pôle Métropolitain du Sillon Lorrain fin 2011, premier Pôle Métropolitain de France.

Le réseau transfrontalier **QuattroPole**, composé des Villes de Luxembourg, Metz, Sarrebruck et Trèves, a été créé en 2000 dans l'optique de partager des expériences et savoir-faire dans l'espace transfrontalier et de mettre en œuvre des projets communs et innovants dans les domaines de l'énergie, de l'environnement, de la culture et du tourisme.

Le réseau transfrontalier LELA a été créé en juillet 2006 entre les villes de Luxembourg, Esch-sur-Alzette, Longwy et Arlon. Les Villes de Metz et Thionville ont

rejoint ce réseau en septembre 2007, qui se nomme désormais **TONICITES**. Il a pour vocation de renforcer la performance économique, culturelle et touristique du territoire grâce à une meilleure gestion de la mobilité régionale et la coordination des politiques publiques nationales, régionales et locales.

Dans le cadre de la **coopération décentralisée**, la Mission réseaux de Villes a également la charge de suivre et dynamiser les actions de coopération internationale par le biais de soutien à des projets associatifs et par une implication directe dans des actions partenariales de coopération comme la mise en œuvre d'un jumelage avec une ville du Sud (Djambala en République du Congo).

Pour tenir ses objectifs de veille prospective, la Mission s'appuie sur une cellule SIG traitant de données à l'échelle de la Grande Région et sur la mission Documentation chargée de réaliser, entre autres, une revue de presse quotidienne y compris thématique permettant aux services de suivre l'évolution des dossiers stratégiques.

perspectives
2012

La mise en œuvre du projet de Région Métropolitaine Polycentrique Transfrontalière a pour enjeu de positionner Metz et les Villes de QuattroPole et du Pôle Métropolitain dans les programmes européens 2014/2020. 2012 verra la définition et la mise en œuvre du programme d'actions du Pôle Métropolitain du Sillon Lorrain.

METTIS ET GRANDS PROJETS

11, rue Teilhard
de Chardin
57050 Metz
Cedex 02

La Mission Grands projets pilote et coordonne l'action des intervenants externes et internes pour la conduite des grands projets structurants de la Ville (infrastructures et équipements publics). Par ailleurs, elle conseille les pôles et services en matière de conduite de projets.

Ces missions sont menées en prenant en compte l'ensemble des objectifs transversaux de la municipalité en termes de développement durable, de mobilité (et tout particulièrement des déplacements doux), de qualité des paysages urbains, de qualité architecturale, d'équilibre social des territoires, de densité, de prise en compte des personnes à mobilité réduite.

Accompagner les travaux Mettis

Le passage de Mettis en centre-ville, génère un certain nombre de travaux d'aménagements pour lesquels Metz Métropole a délégué la maîtrise d'ouvrage à la Ville de Metz. C'est le cas du **Square du Luxembourg** où une importante réorganisation des espaces publics est en cours. L'occasion de revaloriser le secteur avec une extension rendue possible par l'apaisement de certaines circulations, la mise en valeur du fortin, et de nouvelles fonctionnalités. L'élargissement du **Moyen-Pont** et la réalisation d'une passerelle en encorbellement le long de la rue de la Garde ont démarré en novembre 2011. Enfin **la rue du Juge Pierre Michel** a vu le lancement des travaux de déplacement du mur d'enceinte du square Boufflers en septembre 2011. Le passage de Mettis à double sens et le maintien d'un sens de circulation automobile intégrant les modes doux de déplacement ont nécessité de modifier les abords du Palais de Justice. Enfin, la restructuration complète du **boulevard d'Alsace** de façade à façade avec réorganisation de tous les modes de déplacements, l'intégration des équipements cyclables et des aménagements de sécurité routière a démarré en Janvier 2012.

Grands Projets

Les travaux de **la Boîte A Musique (BAM)**, implantée en cœur de Metz-Borny sont lancés. Le projet de Rudy Ricciotti, architecte, une coque de béton blanc, lisse et lumineux largement ouvert sur le quartier, sera en harmonie avec son environnement. Il comprend 2200m² regroupant une grande salle pouvant accueillir de 400 à 1200 personnes, 3 studios de répétition, un studio scène, un centre de ressources multimédia sons et images, un box DJ, des espaces dédiés aux artistes et à la gestion et, un bar indépendant. Date prévisionnelle de fin de travaux : été 2013.

La suppression du **passage à niveau de la Pa-trotte** à Metz Nord, classé dans la liste nationale des sites « préoccupants », prévoit la création d'un pont-rail sous le chemin de fer pour les véhicules, piétons et cycles. 69 trains circulent par jour et 19 500 véhicules empruntent ce passage. La concrétisation de ce projet confié à l'atelier A4 architecte, ERA bureau d'étude, engendre des travaux dont une passerelle située à côté du pont-rail pour les vélos et les piétons.

zoom sur

La passerelle de la Seille

Inaugurée au printemps 2012, la passerelle de la Seille telle que conçue par Catherine Alliod et Brigit de Kosmi en collaboration avec le bureau d'étude Paysagiste TERREL, fait le lien entre 2 échelles urbaines se faisant face : le quartier de Queuleu à l'est, la ville avec les silhouettes imposantes du Centre Pompidou-Metz et des Arènes à l'ouest.

Longue de 60 mètres et large de 4 mètres, elle permet aux vélos, piétons et personnes en situation de handicap de se côtoyer sur un ouvrage visuellement léger, qui concilie à la fois une silhouette simple et les possibilités des nouveaux outils technologiques : les profilés sont « tressés » tels une maille d'osier.



SOLIDARITÉS ACTIVES

CIToyennETé ET TRANQUILLITé PUBLIQUE

ÉDUCATION ET ÉPANOUISSEMENT

CRoiSSANCE ET RAYONNEMENT

MOBILITÉ ET ESPACES PUBLICS

CADRE DE VIE ET ENVIRONNEMENT

MOYENS INTERNES ET GESTION



perspectives

2012

Dans le cadre de rénovation urbaine du quartier de la Patrotte Metz-Nord, la Ville de Metz souhaite réaliser un équipement atypique : une nouvelle médiathèque et, dans le même bâtiment, un centre social. Un véritable « laboratoire social » qui permettrait d'imaginer de nouvelles pratiques pour répondre aujourd'hui et demain aux besoins des habitants de l'agglomération et d'un quartier en pleine évolution.

Par ailleurs les travaux d'aménagement de l'Arsenal comprenant une nouvelle billetterie ouvrant sur la place de la République (à l'emplacement du bar actuel), la création d'un hall bi-fonctionnel : pouvant accueillir le public en début de spectacle (fonction guichets) et pouvant lui proposer boissons et petite restauration à l'entracte et en fin de spectacle (fonction bar). Un projet de création d'espaces partenaires est prévu en lieu et place de la boutique qui sera elle-même déplacée dans la salle d'exposition réaménagée.

AMÉNAGEMENTS DES VOIRIES ET DES ESPACES PUBLICS

L'aménagement des voiries et des espaces publics concerne l'ensemble des services du pôle Mobilité et Espaces publics qui assure le maintien et l'amélioration des infrastructures qui sont le support à la mobilité des Messins. Au-delà des études, du contrôle et de la réalisation de travaux, les services du pôle Mobilité et Espaces publics jouent un rôle de consultant-expert et de prestataire auprès d'autres organismes, comme Metz Métropole ou la société d'aménagement de restauration Metz Métropole (SAREMM).

LES CHIFFRES :

- + 292 km de voirie
- + une centaine d'ouvrages d'art (4 barrages, 46 ponts, 15 passerelles, 7 ponceaux et 6 passages souterrains, 28 murs)
- + 14 000 points lumineux et 460 armoires d'alimentation pour l'éclairage public

11, rue Teilhard
de Chardin

57050 Metz
Tél. 03 87 34 57 50

mobespub@mairie-metz.fr

L'entretien du patrimoine viaire

L'entretien du patrimoine viaire est l'une des activités majeures de la mission d'Aménagement des espaces publics, discrète mais essentielle au maintien de la **sécurité et du confort des utilisateurs** de ce réseau. Cet entretien est en partie confié à des entreprises, notamment la maintenance de l'éclairage public et le renouvellement des chaussées, qui sont suivies par les équipes des services concernés, et en partie effectué en régie par les agents de la ville, comme la **maintenance de la signalisation** ou la réfection des trottoirs.

Pour ce qui concerne l'entretien de la voirie, les travaux confiés aux entreprises ou effectués en régie ont représenté plus de 3,7M€, dont environ 0,5M€ ont été consacrées à des aménagements de sécurité et à l'amélioration de l'accessibilité de la voirie pour les personnes à mobilité réduite ; et ce ne sont pas moins de 3200 interventions pour réfection de nids de poule qui ont été effectuées suite au rigoureux hiver 2010-2011.

L'entretien d'environ 2 000 panneaux de signalisation, soit plus de 15% du patrimoine, ainsi que le renouvellement de la signalisation au sol, le suivi du bon fonctionnement du **jalonement dynamique** et des bornes de contrôle d'accès ont également fait partie des priorités.

Enfin, en ce qui concerne **l'éclairage public**, la maintenance d'un patrimoine en bon état se double d'une recherche d'amélioration de la performance énergétique et du «juste éclairage». Une campagne d'efficacité énergétique consistant à remplacer des luminaires vétustes équipés de sources ballon fluo pour des luminaires plus efficaces consommant moins d'énergie a ainsi été menée. La puissance installée a été réduite de 39.5 % pour les rues concernées par ces travaux de rénovation, ce qui représente une économie annuelle de 200 Mwh et de 20 tonnes de CO2. Ces travaux ont permis la valorisation de certificats d'économie d'énergie rétribuée par une subvention de l'UEM.

zoom sur

Dans le cadre de l'opération Grand Domaine à Metz-Borny, un parc urbain de 5,5 ha a été créé en lieu et place des logements démolis. Outre des espaces verts, celui-ci comporte des aires de jeux pour les enfants, une arène permettant l'organisation de manifestations diverses et des chemins de promenade.

La cellule Signalisation directionnelle a pour sa part, mis en place les déviations adéquates. Les jalonnements spécifiques (Marathon, FIM...) sont réalisés en interne.

Le Centre de Régulation du Trafic suit ces événements exceptionnels en temps réel et adapte les cycles des feux en temps réel afin de fluidifier au mieux le trafic.



perspectives

2012

En 2012 débutent les tronçons des travaux de METTIS qui sont sous la maîtrise d'ouvrage de Metz, c'est-à-dire qui sont suivis en direct par les services de la ville. On passe ici à une phase opérationnelle qui a été précédée par une longue phase d'études qui a également impliqué fortement les services.

Les aménagements liés à la suppression du passage à niveau de la Patrotte visent l'amélioration de la sécurité et de la fluidité du trafic.

Préalablement au démarrage des travaux de suppression du passage à niveau, il est nécessaire de dégager les emprises, en particulier le parking et l'accès au Pôle de la Petite Enfance.

Un nouvel accès à partir de la rue Paul Chevreux sera aménagé avec la mise en place d'une nouvelle clôture pour la crèche et l'école et la réalisation d'une esplanade en béton désactivé. Une vingtaine de places de stationnement seront également créées.

La SAREMM a confié la maîtrise d'oeuvre de l'aménagement des voiries de la ZAC de l'Amphithéâtre à la Ville de Metz. Dans le cadre de cette opération, le service aménagement des espaces publics assure la réalisation du tronçon de la rue Belchamps entre la rue Courbe et l'avenue Louis le Débonnaire.

Les travaux consistent en la réalisation de la voirie provisoire, des réseaux et la construction d'un bassin de rétention enterré.

Une opération identique pour l'aménagement de la rue Courbe devrait démarrer avant fin 2012.

L'éclairage public tient une place de choix dans l'amélioration de l'environnement visuel « nocturne » et « diurne » et dans une moindre mesure dans le contexte du réchauffement climatique.

C'est avec cette volonté « d'éclairer juste » que le service éclairage urbain s'attache lors des projets à réduire les puissances installées, à maîtriser le niveau d'éclairage, à réduire la pollution lumineuse par le choix du matériel, à rajeunir et sécuriser le parc existant et à réduire les coûts d'exploitation et de maintenance tout en apportant un confort supérieur aux usagers et en maîtrisant l'énergie.

Aujourd'hui le service formalise cette volonté par l'élaboration d'un schéma directeur d'aménagement lumière (SDAL). Toujours avec la volonté d'amélioration de son action sur le patrimoine, le service envisage d'acquiescer un logiciel permettant d'organiser et de planifier cette maintenance du parc d'éclairage tout en regroupant toutes les informations sur les contrôles nécessaires. A partir de ce logiciel pourront être intégrés également les renseignements liés à la maintenance du réseau d'éclairage.

STATIONNEMENT

La politique du stationnement doit répondre aux besoins de mobilité de l'ensemble des usagers. Pour autant, le domaine public n'est pas en capacité d'absorber la totalité de la demande. De plus, il est aujourd'hui essentiel de favoriser les alternatives au « tout voiture » dans le cadre de la prise en compte du développement durable.

LES CHIFFRES :

- + 15 200 places, dont environ 56 % en parc, 25 % en gratuit sur voirie et 19% en payant sur voirie. 5,7 millions de tickets (parcs et voirie) sont distribués annuellement (chiffre 2010).
- + 3,5 millions de visiteurs ont fréquenté les 13 parcs payants du centre-ville.
- + 1,1 % des recettes du stationnement sur voirie sont perçues grâce au téléphone mobile (service mis en place en 2010).

11, rue Teilhard
de Chardin

57050 Metz
Tél. 03 87 34 57 50

mobespub@mairie-metz.fr

Favoriser la rotation des véhicules

La mission de l'équipe en charge du stationnement est de gérer l'offre sur la ville de façon à favoriser la rotation des véhicules, tout en prenant en compte les besoins en stationnement des riverains des quartiers ainsi que ceux liés à l'activité économique.

Cette mission nécessite une collaboration étroite du pôle Mobilité et Espaces publics, et en particulier du service Mobilité & Développement, avec les pôles supports (mission organisation, service juridique...).

2011 fut une année riche en événements avec l'inauguration du nouveau **parking Coislin**, qui offre une capacité de 393 places et met également à disposition des aménagements dédiés aux vélos (box individuels et arceaux), le développement du **paiement par téléphone mobile** et l'extension du stationnement résident dans le quartier Ancienne Ville. La refonte de la politique tarifaire de la plupart des parkings en ouvrages est également entrée en vigueur avec pour effet une convergence avec les tarifs de stationnement sur voirie et le maintien du dispositif « zone bleue » dans trois secteurs de la Ville.

zoom sur

Penser le stationnement à l'échelle de la ville

Prendre en compte les besoins en stationnement des riverains des quartiers ainsi que ceux liés à l'activité économique, a amené à repenser le stationnement à l'échelle de la ville.

La mission Stationnement a réalisé de nombreuses études, qui ont amené à étendre le stationnement payant sur voirie, et à développer le stationnement résidentiel.

La mission effectue un suivi sur le terrain afin de s'assurer de la pertinence des mesures déjà en place. C'est le cas sur les trois zones bleues des quartiers du Fort Moselle, du Sablon et du bas de Queuleu. En dehors des infrastructures, les services participent à l'évolution des pratiques et notamment au paiement par téléphonie mobile.





perspectives

2012

La majorité des parkings de la ville sont gérés par des délégataires de service public. Le renouvellement de la délégation du parking Maud'huy en 2012 va amener les techniciens à travailler en étroite collaboration avec la mission Organisation ainsi qu'avec des spécialistes en droit ou en marchés, afin de fixer le cadre de la relation entre ce prestataire et la Ville de Metz.

Une nouvelle offre de stationnement résidentiel sera proposée avenue Foch, dans le secteur des Isles, et au niveau du parking Henri II (52 places). Ces nouveaux aménagements compensent en partie les pertes de capacité liées à Mettis.

La mission Mobilité et Eco-Mobilité, portée par le service Mobilité & Déplacement, s'attache à améliorer le partage de la rue. Outre le développement des équipements cyclables et des « zones 30 », c'est la mobilité au sens général du terme qui doit être prise en compte pour préparer l'arrivée de METTIS.

Les agents de la **cellule Régulation du trafic et Signalisation lumineuse** gèrent la circulation à partir d'un PC centralisé qui permet de réguler en temps réel les feux sur l'ensemble des carrefours.

La **cellule Déplacement** réalise des études concernant la restructuration de voiries, les aménagements pour assurer la sécurité des usagers ou l'organisation du stationnement, mais aussi l'intégration des modes doux dans le paysage urbain.

La **cellule Sécurité routière et Observatoire du stationnement** veille à améliorer la sécurité des déplacements et l'accessibilité de l'espace public en réalisant bilans et diagnostics.

La **cellule Espaces Verts** participe aux études de voirie et de circulation dans une optique paysagère. Elle réalise des relevés topographiques, des plans d'état des lieux, des photomontages, etc. Réciproquement, elle veille à enrichir les projets des Espaces Verts grâce à différentes approches (normes PMR, circulation vélo, éclairage, assainissement,...).

Quant à la **mission Eco-Mobilité**, elle est en charge de la définition et de la mise en œuvre de la politique pour le développement du vélo dans la ville, mais aussi de moyens de transports alternatifs à la voiture individuelle (auto-partage par exemple).

En 2011

La création des « zones 30 » sur les secteurs de Bellecroix et de Queuleu a permis d'apaiser les trafics sur ces zones. Les équipes ont étudié ces projets, en tenant compte des attentes des comités de quartiers, puis les aménagements ont été réalisés par les services en charge des travaux. Plusieurs études d'extension du **réseau de pistes cyclables** ont été faites par la cellule déplacement (avenue Jean XXIII, Pont Déroulède, rue des Hauts Peupliers, rue Joseph Hénot...). Certains projets ont été réalisés en 2011 : l'avenue Jean XXIII, le pont Déroulède. D'autres le seront en 2012. L'amélioration de l'accessibilité de la voirie pour les **personnes à mobilité réduite** (PMR) implique le service mobilité & développement (mise à jour du diagnostic d'accessibilité, études pour l'amélioration de l'accessibilité du stationnement et des passages piétons), le service entretien de la voirie (réalisation de 80 abaissements de trottoir), et les équipes de signalisation lumineuse (étude, implantation et test d'équipements de feux sonores pour mal voyants sur 8 traversées).

zoom sur

Le partage de la rue

Un des axes de travail majeurs pour Mobilité & Eco-Mobilité consiste à repenser les espaces publics afin de conforter les modes de déplacement doux (piéton, vélo...) sans pour autant exclure la voiture. La création de la « zone 30 » à Plantières-Queuleu, participe à cette démarche en ajoutant 19 km aux 76 kms existants. Ces « zones 30 » améliorent aussi sensiblement la cohabitation entre l'automobiliste et le cycliste et viennent, naturellement, en complément du développement des itinéraires cyclables.



perspectives

2012

La poursuite du programme de développement du domaine cyclable vise à assurer des continuités ou à résorber des « points noirs », identifiés comme dangereux pour les cyclistes. En 2012, les investissements principaux concernent les itinéraires Sablon – centre-ville (la Sente à My) et Devant-les-Ponts – centre-ville (le Pont de Fer). Le développement des zones 30 sera lui aussi recherché en collaboration avec les comités de quartier.

Enfin, l'arrivée d'un nouveau délégataire Transports pour exploiter le réseau urbain intégrant METTIS est l'occasion d'améliorer l'intermodalité. Entre autres, l'offre de stationnement pour les vélos au droit des stations METTIS, l'ouverture d'une « Maison de la Mobilité » permettant de recueillir de l'information sur les différents modes de transport à l'échelle de Metz (transports en commun, mais aussi vélo et auto-partage), le développement d'une offre de covoiturage.

ESPACES VERTS

Le Pôle Espaces Verts veille au quotidien à l'entretien, au fleurissement et à la propreté des parcs, jardins, promenades et nombreux espaces verts de la ville.

Le travail des agents ne s'arrête pas là puisqu'ils assurent l'entretien et la conception des équipements sportifs de plein air. Leur incombe également la gestion du **Centre Horticole**, qui représente une production de 450 000 plantes, des serres de collection du Jardin Botanique, les pépinières de production, les décorations protocolaires (prêts de plantes aux associations et art floral), et l'**appui aux manifestations** telles que Metz Plage ou la Nuit Blanche.

En parallèle, le Pôle Espaces Verts développe une série d'actions liées à la **promotion des jardins** et à la **protection de la nature** : animations, expositions, floralies, visites guidées des jardins, accueil des scolaires, concours à destination des messins « Côté cour, côté jardin », « Mon Jardin à l'Ecole ». Pour favoriser ce rayonnement, des jalonnements de promenades et des plans des jardins confirment la place de la Ville dans le réseau transfrontalier des « Jardins sans Limites ».

LES CHIFFRES :

- + 177 agents
- + 4 ingénieurs
- + 6 techniciens
- + Un dessinateur
- + Un centre horticole
- + Une cellule de gestion
- + Pôle Espaces Verts - Jardin Botanique

Des partenariats fertiles

Les Espaces Verts collaborent chaque année à **nombre d'opérations** dont le rucher école de Metz, la Ligue de protection des oiseaux, l'Agence de l'eau, ou encore « L'Art dans les Jardins » qui présente chaque été les œuvres de sculpteurs dans les jardins du centre-ville. Présents au sein des quartiers, les Espaces Verts aident également à la création de **jardins partagés** et agissent en faveur de l'environnement (« plan zéro-pesticide », gestion différenciée, édition de flyers sur les bons gestes du jardinier, aide à la création de composteurs en pied d'immeubles, etc...) via diverses participations aux réunions de travail des Comités de Quartiers.

L'innovation mise en œuvre par le pôle en matière de fleurissement vaut à la Ville d'être classée « **4 fleurs** » depuis 1992 mais aussi d'attirer des publics nouveaux. Exemple avec le jardin de plantes toxiques situé au Cloître des Récollets qui permet de dynamiser la création avant l'obtention prochaine d'un éco-label. Une « Charte de l'Arbre » est en cours d'élaboration afin de protéger davantage le patrimoine arboré messin.

perspectives
2012

2012 sera marquée, entre autre, par la rénovation progressive de 10 aires de jeux et de 3 terrains multisports. Autre événement, l'«Art dans les jardins» verra sa 3^{ème} édition s'installer place de la Comédie de juin à octobre autour du thème «une Ville en chantier».



À VIVRE



zoom sur

Rendez-vous aux jardins

Le Pôle Espaces Verts participe aux « rendez-vous aux jardins ». L'occasion de montrer le savoir-faire de ses jardiniers et de promouvoir les actions engagées par la Ville en faveur de la biodiversité et du développement durable. Elle favorise aussi les contacts entre le public et les jardiniers municipaux et permet de nouer le dialogue autour des problématiques liées à la nature en ville. Le public a été accueilli au Jardin Botanique autour d'animations diverses : ateliers de rempotage pour les enfants, découverte de l'apiculture, présentation des associations naturalistes messines, exposition du matériel de désherbage alternatif, présentation des nouvelles variétés de plantes fleuries et de la flore naturelle des berges de rivières, visites botaniques guidées etc... L'édition 2011 a été aussi l'occasion d'inaugurer le Jardin alpin réalisé en partenariat avec la Société des Amateurs de jardins Alpins et d'accueillir la foire à la plantule de l'association.

Propreté urbaine : un enjeu majeur

PÔLE PROPRETÉ URBAINE JARDIN BOTANIQUE

CHIFFRES CLÉS :

- + 166 agents
- + 1 ingénieur
- + 1 technicien
- + 1 chargé de communication et de sensibilisation
- + 6 agents de maîtrise
- + 1 436 enlèvements de graffitis
- + 1 094 650 canipoches distribuées
- + 4 322 tonnes de déchets collectés sur la voie publique

27 ter rue de
Pont-à-Mousson
57950
Montigny-les-Metz
Tél. 03 87 55 54 40

proprete-urbaine@mairie-metz.fr

La propreté de la ville est à la fois une exigence des Messins et une mission fondamentale de service public.

Le pôle propreté urbaine est en charge du nettoyage de l'ensemble des voies de circulation et places du domaine public soit 382 km (voies et pistes cyclables). Pour accomplir cette mission, pas moins de 166 agents œuvrent du lundi au samedi : **balayage, lavage**, désherbage, ramassage des feuilles, enlèvement des dépôts sauvages, **enlèvement des graffitis**, entretien du mobilier urbain et viabilité hivernale. D'autres missions incombent au service, l'enlèvement des véhicules à l'aide des camions-fourrières en collaboration avec la police municipale, l'appui logistique de l'antenne d'urgence, le nettoyage des marchés, lors de grandes manifestations, l'évacuation des déchets divers, l'enlèvement des archives des services municipaux, le déménagement des bureaux ainsi que l'aide à la verbalisation des ordures ménagères avec la Police Municipale.

Le pôle Propreté Urbaine mène des actions de sensibilisation ciblées, notamment en lien avec les comités et mairies de quartier, les associations, les écoles et la police municipale.

Une approche de proximité qui se renforce dans chaque quartier grâce à l'arrivée des médiateurs propreté dont les interventions offrent une alternative à la verbalisation.

Un pôle restructuré

Initialement liée aux Espaces Verts, la Propreté Urbaine est, depuis 2011, un pôle à part entière. Cette nouvelle dénomination s'accompagne de la création de deux services : d'une part, le service propreté du domaine public et d'autre part, le service mouvement et sensibilisation (véhicules, chauffeurs, entretien du mobilier urbain : sanitaires publics, graffitis).

zoom sur

Une communication adaptée

Le pôle affiche sa propre identité avec un logo décliné en bleu, une teinte associée à la propreté et à l'environnement. Ce nouvel identifiant lui a permis d'exister de manière plus explicite au travers d'actions de sensibilisation en lien avec les autres services techniques, la démocratie participative, les affaires scolaires ou encore les actions de l'agglomération en matière de déchets.



perspectives

2012

2012 sera marquée par le travail engagé avec Metz Métropole autour de la question de la gestion des déchets et de la modernisation de la collecte. Elle verra aussi le lancement d'une campagne de communication autour des 7 gestes citoyens en faveur de la propreté urbaine pour lutter contre l'incivisme et l'irrespect. Une brigade propreté verra le jour afin de relayer ce message auprès des citoyens.



ÉNERGIE ET FLUIDES

Assurer la gestion des délégations de service public relatives aux réseaux de distribution d'énergie, d'électricité, gérer les contrats de fourniture et de vente d'énergie, les missions du Pôle énergie et fluide visent aussi :

- Assurer la maintenance et l'exploitation des installations thermiques
- Mettre en œuvre le programme d'efficacité énergétique
- Développer le recours aux énergies renouvelables
- Assurer la maîtrise d'ouvrage du réseau public de production et de distribution d'eau potable et le suivi et le contrôle du réseau public de défense incendie.

LES CHIFFRES :

- + 426 installations thermiques exploitées
- + 128 chaufferies municipales en télégestion
- + 6 002 factures traitées
- + 1 468 contrats d'énergies gérés
- + 68.9 Gigawattheures consommés
- + 120 000 KWh d'Énergie Solaire Produite
- + 10.6 % d'Énergies Renouvelables dans le Mix Énergétique
- + 975 tonnes de CO2 économisées

144 Route de
Thionville

57050 Metz
Tél. 03 87 55 51 29

Travaux et rénovations

Les efforts ont porté sur la **rénovation de 8 chaufferies** pour réduire les consommations d'énergie et les émissions de gaz à effet de serre. Ces nouvelles installations permettent également de réduire les pannes susceptibles d'intervenir sur le réseau, notamment dans les écoles.

Dans le domaine des énergies renouvelables, la mise en place d'une **installation solaire** munie de 70m² de capteurs solaires thermiques au centre balnéaire de Belletanche a permis de réduire les consommations d'énergie.

Le renouvellement du réseau d'eau potable a engendré des travaux de déplacement des **canalisations d'eau** de la ville dans le cadre du chantier du transport en commun Mettis.

Développement du réseau d'eau potable qui a vu la réalisation d'une double alimentation sécurisée en eau potable de l'hôpital Schuman.

zoom sur

L'efficacité énergétique

Le lancement d'un programme d'efficacité énergétique sur les gymnases doit permettre de réduire la consommation de chauffage de 50% et des piscines (objectif de réduction de la consommation énergétique de 30%).

perspectives

2012

L'actualité du service sera centrée sur l'organisation à l'automne du Congrès national de l'association des maîtres d'ouvrages en réseau de chaleur (AMORCE) qui regroupe plus de 680 adhérents. Remplacement du réseau d'eau potable dont la 3^{ème} tranche de travaux s'inscrit dans le cadre de Mettis.

DÉVELOPPEMENT DURABLE ET SOLIDAIRE

11, rue Teilhard
de Chardin
57000 Metz
Tél. 03 87 34 58 00

La mission développement durable et solidaire vient en appui des pôles et services pour intégrer le développement durable dans leurs activités et leurs projets.

Elle contribue à l'émergence de nouveaux projets et apporte son expertise pour leur mise en œuvre. Elle impulse par ailleurs la démarche d'éco-responsabilité au sein des services municipaux et participe au développement et au pilotage des systèmes de management de l'environnement. Autre volet important de son action, la mise en place de l'évaluation de la collectivité en matière de développement durable et la réalisation d'études (acoustiques, bilans carbone, etc...)

Agenda 21

2011 a vu l'élaboration du second Agenda 21 de la ville, un programme d'actions pour le 21^{ème} siècle de la municipalité en faveur du développement durable et du Plan d'actions visant à **lutter contre les changements climatiques** pour répondre à la convention des maires. La création de l'Agence locale de l'énergie et du climat, association à but non lucratif, ayant pour mission de sensibiliser, informer et conseiller tous les citoyens dans l'utilisation rationnelle de l'énergie pour réduire leur impact sur l'environnement. Par ailleurs, une démarche de **management environnemental** reposant sur la norme ISO 14001, qui s'appuie sur l'amélioration des performances environnementales, a été initiée et devrait être étendue aux services techniques de la ville. La notion d'éco-responsabilité et de **gestes responsables** fait par ailleurs son chemin au sein des services de la ville au même titre que l'éco-conception des manifestations.

zoom sur

Création de l'Agence Locale de l'Energie et du Climat du Pays Messin

Association à but non lucratif ayant pour mission de sensibiliser, informer et conseiller tous les citoyens dans l'utilisation rationnelle de l'énergie pour réduire leur impact sur l'environnement. Cette association résulte d'une forte collaboration entre différents acteurs comme des collectivités territoriales, des associations et des professionnels de l'énergie.

L'ALEC du Pays Messin fournit des conseils objectifs et neutres par le biais de ses spécialistes basés au Cloître des Récollets

1, rue des Récollets – 57000 METZ
info@alec-paysmessin.fr
tél. : 09.66.94.82.21

perspectives

2012

Mise en place d'une démarche globale d'animation et d'évaluation du développement durable en lien avec l'A21. 2012 sera également l'année du déploiement d'une démarche environnementale globale selon la norme ISO 14001 sur l'ensemble des pôles de la direction générale des services techniques, et de la démarche d'éco-responsabilité. Poursuite des actions d'éducation à l'environnement et au développement durable dans les écoles et élaboration d'une cartographie dans le cadre du plan de prévention du bruit dans l'environnement (PPBE) en lien avec Metz Métropole.

UNE VILLE SOUCIEUSE DE SES RESSOURCES

PERSONNELS

Le Pôle Ressources Humaines conduit l'exécution de la politique de développement des ressources humaines fixée par le Maire et la Direction Générale dans ses dimensions juridiques, économiques et sociales, administratives et comptables. Elle s'assure du niveau d'effectif et des compétences nécessaires au bon fonctionnement des services. A ce titre, elle met en œuvre les procédures de recrutement et assure la formation des agents municipaux.

Elle veille au bon déroulement des carrières et procède à la paye. Elle est chargée d'appliquer les textes régissant le statut de la fonction publique territoriale, d'établir et de faire respecter les règles et procédures qui, en matière de personnel, participent au bon fonctionnement interne des services : hygiène et sécurité, conditions de travail, gestion du temps, ...

Elle apporte également son concours aux directions opérationnelles sous forme de conseils dans le domaine de l'organisation et du management des ressources humaines.

La DRH contribue à l'écoute et à l'information des agents et au maintien d'un bon niveau de relations sociales.

PÔLE RESSOURCES HUMAINES

LES CHIFFRES :

- + 2 300 bulletins de paie mensuels
- + 1 496 actes administratifs
- + 20 rencontres avec les représentants du personnel
- + 5 524 demandes d'emplois traitées
- + 753 demandes de stages traitées
- + 545 recrutements
- + 3 754 jours de formation

Hôtel de Ville
1, place d'Armes

57036 Metz
Tél. 03 87 55 56 72

personnel@mairie-metz.fr

Priorité à l'environnement du travail

Dans le cadre de l'aménagement du temps de travail, 658 agents ont vu leurs cycles de travail modifiés afin de permettre l'ouverture de l'ensemble des services du lundi au vendredi. Cette modification a fait l'objet d'une concertation et sera évaluée à l'issue de la première année.

Autre chantier qui concerne 146 agents, celui relatif à la mensualisation des agents horaires intervenant au moins 16 heures/semaine, qui permet de maintenir une rémunération constante tout au long de l'année ainsi que la prise en compte des jours fériés.

D'autre part, un règlement hygiène et sécurité a été formalisé ; il est entré en vigueur au 1^{er} janvier 2012. Ce travail s'est effectué de manière participative au sein de la sous-commission CHS ; ce document présente les principes et obligations de tous les agents de la ville en matière d'hygiène et sécurité.

Enfin 12 agents ont été volontaires pour remplir les fonctions d'Agents Chargés de la Mise en Œuvre des règles d'hygiène et de sécurité au sein de leurs services (ACMO).



perspectives

2012

La mise en place d'un dispositif d'évaluation de la valeur professionnelle de chaque agent, visant à garantir le professionnalisme des agents, se traduira dès septembre 2012 par un dialogue annuel approfondi. Un dispositif qui se substitue aux différentes notations existantes, en lien avec l'évolution de la réglementation. C'est dans cette optique que doivent être mises en place des fiches de poste axées sur l'identification des compétences à mobiliser et à développer. Figure également au calendrier la construction d'un document relatif au temps de travail mais aussi au droit à la formation. Enfin 2012 verra l'application d'une revalorisation du régime indemnitaire des agents de catégorie C et certains B, la mise en place d'un outil d'analyse et d'alerte sur les conditions de travail des agents au sein des services et d'une charte de la mobilité, document regroupant les procédures de recrutement interne et externe de la collectivité.

zoom sur

La politique hygiène et sécurité

La collectivité a souhaité se donner les moyens de développer la prévention des risques professionnels. Un « document unique » centralisant l'ensemble des informations relatives aux risques professionnels, mais aussi tous les plans d'actions destinés à réduire, voire supprimer ces risques est en cours de construction. Il concernera l'ensemble des services de la Ville. Les ACMO seront chargés d'accompagner la formalisation de ce document, mais aussi d'assister et de conseiller les directeurs et chefs de services dans la mise en œuvre des règles de sécurité au travail. Des agents des services sont associés à cette démarche afin d'établir un état des lieux par unité de travail. Le CNFPT accompagnera la collectivité tout au long des travaux afin de former les acteurs à cette analyse.

FINANCES ET MARCHÉS

Le service des Finances recherche et fournit à la Ville les moyens financiers de réaliser ses projets, en garantissant la bonne gestion des ressources et en préservant les grands équilibres, présents et futurs.

Il élabore les budgets et suit leur exécution, conformément aux orientations politiques. Il accompagne les services pour la bonne réalisation des crédits votés. Il est le garant du respect du délai global de paiement.

Etroitement articulées avec les précédentes, les activités de la Commande publique notamment en charge des marchés publics permettent à la Ville de choisir les prestataires auxquels elle peut confier la réalisation de certains projets ou la mise en œuvre de certaines actions, au bénéfice de la population.

Le service est garant de la légalité et de l'optimisation des procédures, tout en veillant aux intérêts de la Ville. Il est également le principal acheteur interne des moyens de travail (fournitures, petits équipements) utiles au fonctionnement courant des services.

LES CHIFFRES :

- + 1 280 transferts
- + 3 754 titres et 19 756 mandats
- + 987 immobilisations
- + 367 consultations-marchés lancées (+14,0%), 702 contrats passés (+30,7%)

Hôtel de Ville
1, place d'Armes
57036 Metz
Tél. 03 87 55 52 93

rfdp@mairie-metz.fr

Les principales réalisations

Simplification des circuits de factures et maîtrise du **délai global de paiement**. Le délai moyen de mandatement est de 13.1 jours, contre 12.6 jours en 2010. Il convient d'y ajouter le délai de signature et de dépôt à la Trésorerie pour obtenir le délai de l'Ordonnateur, pour un total de 16 jours en 2011, contre 20 jours en 2010, soit une baisse notable de 4 jours. Le délai global de paiement depuis 2011 est de 23.8 jours en moyenne, soit 6 jours en deçà du maximum légal.

Le service de la commande publique a intégralement rénové son **guide des procédures**. Il est disponible sur l'intranet et sera présenté dans les services en 2012.

Montée en charge des crédits couverts par les **Autorisations de programme** (21 pour le BP 2012, contre 15 pour le BP 2011). Cette procédure permet aux services d'engager vis-à-vis des tiers l'ensemble des crédits nécessaires aux opérations sans mobiliser de financement global dès la première année.

Animation du réseau de **correspondants financiers et marchés publics** dans les services avec l'assistance des agents des finances et de la commande publique (interlocuteurs clairement identifiés, développement de l'Intrametz Finances, outils partagés, formations...).

zoom sur

Zéro recours contentieux

Grâce à une gestion anticipée des difficultés, la commande publique n'a enregistré aucun recours contentieux ou incident de procédure durant l'année. C'est le signe d'une bonne gestion conjointe des dossiers avec les services, dans l'intérêt de tous.

perspectives 2012

Parmi les principaux projets à mettre en œuvre en 2012 figure l'adoption d'un règlement financier et budgétaire, l'amélioration des tableaux de bord et des indicateurs, la prise en charge de la gestion budgétaire et comptable du patrimoine, et l'amélioration de l'inventaire.

Par ailleurs la démarche de dématérialisation (base des tiers et factures) sera développée, et le suivi de la réalisation des recettes assuré par les services.

Enfin la commande publique réorganisera les achats pour optimiser et sécuriser cette fonction.

INFORMATIQUE

La direction commune des systèmes d'information met à disposition les moyens informatiques et téléphoniques pour l'ensemble des services de la Ville, des écoles et assure l'hébergement informatique de 8 organismes (Metz Métropole, CCAS, Office du Tourisme, l'Orchestre National de Lorraine, SCOTAM, EPCC Metz en Scènes, Syndicat de Mercy, Ecole Supérieure d'Art de Lorraine).

Le service d'information géographique (SIG) met à disposition des Directions Métiers les informations cartographiques et géographiques nécessaires à l'exercice de leurs compétences en centralisant les informations sur le territoire afin de mieux le connaître, en interrogeant le territoire pour mieux le comprendre et en améliorant la prise de décision et la communication vers le citoyen.

LE PÔLE DES SYSTÈMES D'INFORMATION ET DE TÉLÉCOMMUNICATIONS (SIT), ET SYSTÈME D'INFORMATION GÉOGRAPHIQUE (SIG)

LES CHIFFRES :

- + 1 696 postes informatiques et messageries tous organismes confondus dont 1 123 postes pour la Ville de Metz et 334 imprimantes lasers.
- + 1 641 lignes téléphoniques ; 561 lignes GSM par des opérateurs de téléphonie mobile
- + l'édition de 1 500 plans du SIG et la connexion de 51 000 visiteurs uniques sur Géometz

2, rue
Graham Bell

57070 Metz
Tél. 03 87 55 55 89

dcsi@mairie-metz.fr

Mutualisation avec Metz Métropole

2011 a été marquée par la mutualisation des services informatiques et téléphoniques ainsi que les services SIG de la Ville de Metz et de la Communauté d'Agglomération de Metz Métropole. Le rapprochement physique du personnel et des infrastructures informatiques et téléphoniques a été réalisé sur le Technopole.

Parmi les réalisations, l'équipement de 80 écoles de la Ville de connexion internet « **haut débit** » fournie par Numéricâble, la mise en œuvre du schéma directeur d'évolution du système d'information (SDSI) notamment le projet « délibérations » visant à **dématérialiser** la production, l'instruction et la publication des délibérations du Conseil Municipal. Les études, menées dans le cadre des aménagements liés au projet Mettis, ont engendré la pose de **fibres optiques** sur les zones de Borny et Technopole et des modifications liées à l'aménagement de la place Mazelle.

La mise en place d'Allo Mettis a été effectuée ainsi que la préparation d'Allo Mairie. Enfin, de nouveaux sites, dont l'Office de Tourisme (messagerie d'accueil multilingue) ont été équipés sans compter l'installation et la maintenance des réseaux liées aux manifestations organisées par la Ville.

zoom sur

Un service citoyen

La Ville de Metz et la société TOM-TOM ont conclu un partenariat permettant de mettre à jour plus rapidement la cartographie embarquée sur les GPS routiers. Le service aux citoyens s'en trouve considérablement amélioré.

perspectives

2012

La Direction Commune des Systèmes d'information concentre ses actions 2012 sur :

- La consolidation du fonctionnement mutualisé : procédures et méthodes de travail,
- La réalisation du schéma directeur « projets techniques » : mobilité, mise en œuvre de contrats de service, sécurisation (seconde salle blanche...), évolution du réseau fibre, gestion électronique des documents...
- La réalisation des projets du « portefeuille fonctionnel » : périscolaire et cantine, courrier, parapheur, site internet, décisionnel, gestion de projet, patrimoine (gestion administrative et technique), médiathèque...
- L'alignement de l'infrastructure et des méthodes de travail sur l'état de l'art.

Le service juridique et assemblées assure la préparation des séances du Conseil Municipal notamment la centralisation des projets de délibérations préparés par les services. Il participe aux Conseils Municipaux et à certaines Commissions Préparatoires. Il veille à la production des délibérations en vue de leur publication au Registre des Délibérations et au compte-rendu de séance qui est affiché puis mis en ligne sur le site internet et l'extranet de la collectivité.

Les affaires juridiques remplissent une mission de conseil et d'assistance juridique aux élus et services municipaux à travers la rédaction de différents documents contractuels (conventions, protocoles...) et autres actes administratifs de type arrêtés municipaux ou délibérations du Conseil Municipal, le traitement des procédures pré-contentieuses et contentieuses. Il veille à l'information des services sur les évolutions législatives, réglementaires ou jurisprudentielles.

LES CHIFFRES :

- + 418 dossiers ont transité par les assemblées, le Conseil Municipal s'est en outre réuni à 12 reprises en séances publiques
- + 332 dossiers soumis
- + 30 affaires soldées par le service juridique

Hôtel de Ville

Place d'Armes

Tél. 03 87 55 50 10

juridique@mairie-metz.fr

zoom sur

La Ville de Metz a décidé de se doter d'un logiciel permettant une gestion dématérialisée du circuit d'élaboration, de validation et de transmission au Contrôle de Légalité des délibérations du Conseil Municipal ainsi que des arrêtés municipaux pris par le Maire ou ses Adjointes délégués. Les élus vont être dotés d'un extranet, à même de gérer les convocations aux conseils municipaux et commissions préparatoires ainsi que la mise à disposition des pièces et dossiers de travail correspondants. Un grand pas vers la dématérialisation des procédures. La sécurisation juridique de ces dernières et la suppression provisoire de tous les supports papiers sont en cours.

Les réalisations 2011

Le service juridique a assuré une aide à la décision quant aux différentes formes de **mutualisation** de service possibles et la rédaction de la convention de mise en commun des services informatiques et SIG en lien avec Metz Métropole. Les assemblées ont procédé à la modification de la présentation des délibérations du Conseil Municipal en vue de la constitution du **Recueil des Délibérations** du Conseil Municipal, document imprimé sur papier et avec encre permanente en vue de garantir la pérennité de sa conservation. Un procès-verbal de séance du Conseil Municipal valant compte-rendu de séance et permettant son établissement et sa diffusion dans les 8 jours suivants chaque séance a été créé. Une concertation est menée avec Metz Métropole en vue de la mise en place en 2012 d'un **extranet des élus** commun à Metz Métropole et à la Ville de Metz ainsi que d'un logiciel de dématérialisation des délibérations du Conseil Municipal et des arrêtés municipaux.

perspectives

2012

Entrée en vigueur de l'extranet des élus et du logiciel de dématérialisation des délibérations du Conseil Municipal. Dématérialisation des arrêtés municipaux via le logiciel de traitement des délibérations du Conseil Municipal permettant la centralisation de ces derniers afin de faciliter notamment les recherches. Publication et diffusion du Recueil des actes administratifs, du registre des délibérations du Conseil Municipal et des arrêtés municipaux. Poursuite de l'établissement de fiches procédures au bénéfice notamment du Service Règlementation.

MOYENS GÉNÉRAUX

L'activité du service Gestion Domaniale et Moyens Généraux est centrée sur la gestion du patrimoine bâti (environ 480 biens), l'entretien des immeubles dont le service a la responsabilité, le suivi et l'instruction de tous les dossiers relatifs aux impôts fonciers dus par la collectivité, mais aussi les droits de pêche et de chasse.

Le service gère aussi les logements du Pôle affaires scolaires, les locations prises par la Mairie (locaux pour des services municipaux, logements pour des concierges,...) et la vente du matériel municipal désaffecté et les terrains communaux non bâtis. Autre activité du service, la gestion du portefeuille d'assurances de la Ville de Metz ainsi que l'ensemble des sinistres et des déclarations portant essentiellement sur le patrimoine communal et le parc automobile. Enfin, le service assure le recueil et la distribution du courrier, l'imprimerie ou l'activité d'entretien ménager des bâtiments municipaux.

LES CHIFFRES :

- + 33 nouveaux baux signés en 2011
- + 563 000 reprographies en presse numérique
- + 1 340 000 impressions en offset

Les principales réalisations de l'année sont axées autour de la constitution d'un groupe de travail interservices pour établir un état des lieux de la situation et des propositions **d'évolution de la fonction courrier**. L'imprimerie municipale a fait l'objet d'une pré-étude qui a fait ressortir des données chiffrées en matière de PAO et de **reprographie numérique**. Au vu de l'augmentation de la fréquence de la sinistralité dans le cadre du contrat d'assurance « Flotte Automobile », la Ville de Metz a signé une **Charte « Entreprise Citoyenne de la Route »** avec l'assureur le 5 décembre 2011. L'objectif est la mise en place de dispositifs permettant de réduire les risques routiers.

zoom sur

La location de terrains non bâti a généré un montant total annuel de revenus de l'ordre de 9500 €, pour une surface louée approximative de 124 hectares. Ces locations se décomposent en terrains de culture et parcs, terrains maraîchers, anciens terrains de captage, occupation précaire de terrains ruraux, terrains loués à des associations et droits de reconnaissance divers. Le Service Gestion Domaniale a mené, depuis plusieurs années, une politique de vérification des impôts fonciers et des taxes d'ordures ménagères, demandés par les services fiscaux à la Ville de Metz en qualité de contribuable.

Le parc auto

L'actualité du service a été marquée par les marchés destinés à l'achat et la mise à niveau du parc municipal ainsi que la préparation de la reconduction de la certification ISO 14001. Le parc auto a assuré 5877 opérations.

Afin de s'adapter à la mise en place de nouvelles procédures de déneigement, le parc auto a renforcé **l'astreinte hivernale** en mettant une personne à disposition avant le départ des engins pour vérifier le bon état de fonctionnement initial des matériels et en palliant d'éventuelles pannes d'engins pendant la phase d'intervention. 2012 verra le renouvellement de la certification ISO 14001 du Parc auto. Afin d'être en phase avec la démarche environnementale, le service étudie la possibilité d'intégrer des **véhicules propres** (électriques) au sein de la flotte des véhicules de services.

perspectives

2012

Outre l'acquisition d'un logiciel courrier mutualisé avec Metz Métropole, et l'accompagnement des Pôles dans l'acquisition de ce nouveau logiciel, une réflexion est en cours sur les flux d'activité, de bon de commande, de planification, de structuration de la relation clients, et du suivi de l'activité de l'imprimerie.

ORGANISATION

Créée en mars 2011, la mission organisation assiste les pôles et services dans leurs efforts d'adaptation de leur fonctionnement. Son activité est aussi orientée sur l'appui au pilotage stratégique de la direction générale. Elle a également en charge la communication interne et l'interface avec le pôle informatique.

Un appui aux services

Le volet **méthode et management** de la mission organisation a joué un rôle de conseil et de formalisation de l'organigramme dont la structure décline désormais les politiques publiques. Elle est également intervenue dans le cadre de l'adaptation du fonctionnement du pôle éducation, dans la réorganisation partielle du pôle citoyenneté, des pôles techniques ou encore du secrétariat général.

La cellule **pilotage et contrôle de gestion** s'est installée dans une nouvelle dynamique avec le recrutement de son responsable fin 2011. Elle a développé le réseau des cellules de gestion et a procédé à des études comme celles sur la tarification de la restauration scolaire, le modèle économique de l'imprimerie municipale et, plus globalement, les associations et délégataires de la Ville.

La mission organisation porte le volet fonctionnel du **schéma directeur du système d'information**, incluant l'ensemble des projets d'évolutions informatiques. Il intègre désormais une offre de benchmarking dématérialisé : analyses comparées des pratiques, services ou dispositifs similaires dans des collectivités locales comparables. Une nouvelle présentation et animation d'Intrametz, l'intranet de la Ville a également été mis en œuvre de même que la définition d'une stratégie liée aux services mobiles, dont le paiement du stationnement en voirie par téléphone mobile « Mona ».

2011 a vu l'émergence de la **communication interne** avec la Lettre mensuelle de la direction générale et le journal interne « Metzémoi ». Le service a aussi contribué à l'élaboration des vœux au personnel 2011.

Hôtel de Ville
Place d'Armes

57000 Metz
Tél. 03 87 55 50 60

zoom sur

Les rencontres Mettis et moi

9 réunions ont été pilotées par la mission organisation en lien avec la mission Mettis entre octobre et décembre 2011. Des rencontres regroupant entre 150 et 200 agents autour du Maire pour un échange autour des enjeux liés au grand projet Mettis. Bilan : 1 400 agents participants et un taux de satisfaction de 93 %.

perspectives

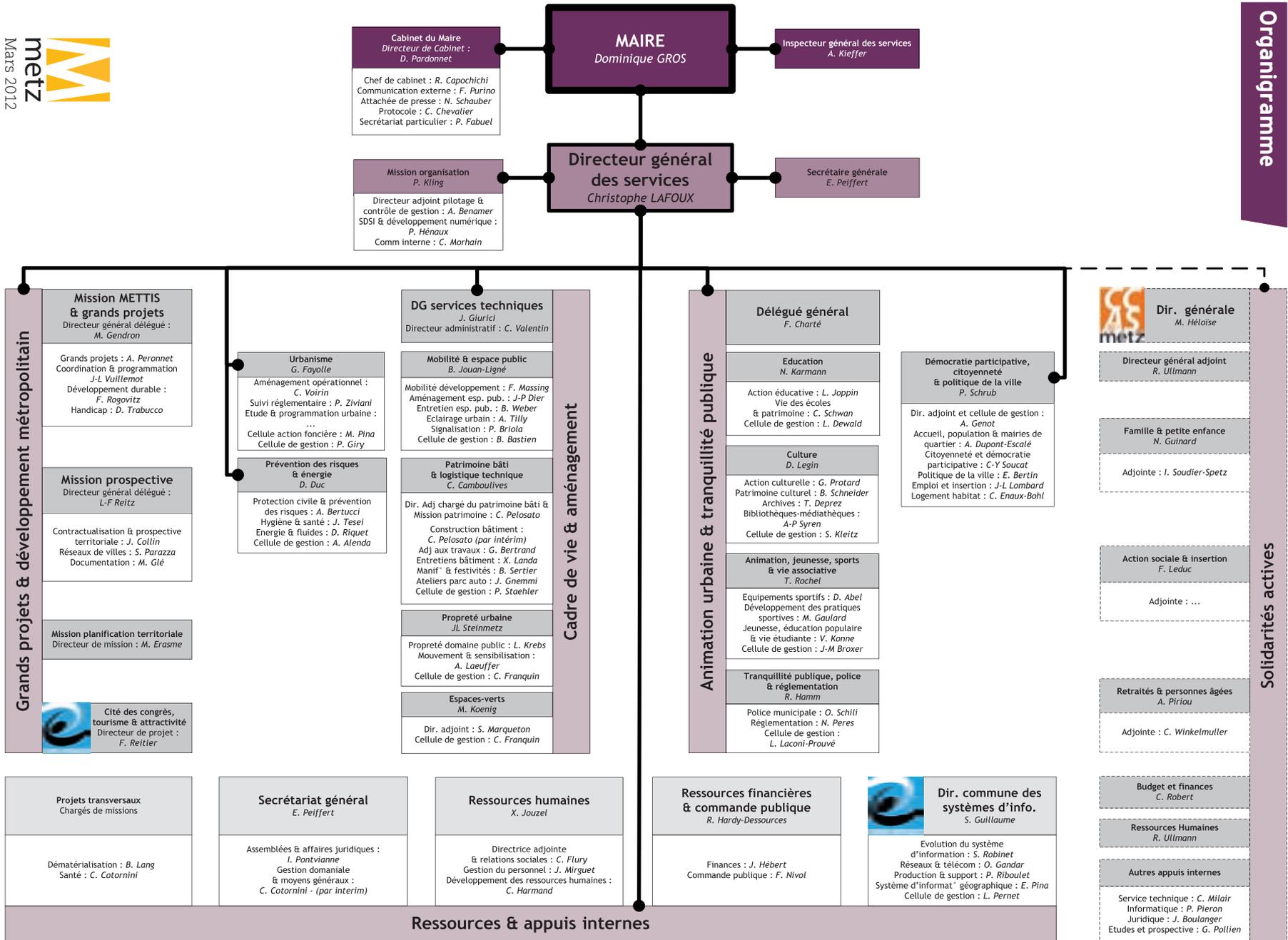
2012

Plusieurs chantiers sont en cours dont l'élaboration d'un référentiel de conduite de projet commun à Metz-Métropole et Ville de Metz ainsi que l'assistance au pôle RH en matière d'entretiens professionnels annuels (EPA) ou encore la certification Qualiville du service Accueil, Population, Mairies de quartier.

Une évaluation des impacts de la communication interne sera effectuée ainsi que l'élaboration d'une charte graphique interne et, surtout la réalisation du nouveau bilan d'activité des services.

En matière de pilotage et contrôle de gestion, 2012 verra la mise en place systématique des tableaux de bords ressources et l'instauration d'un dialogue de gestion et la poursuite du développement du contrôle de gestion externe. Un système de pilotage des projets est également à l'étude.

Dans le cadre de la Démarche Relations Usagers, la mission organisation porte le projet e-mairie. C'est un portail citoyen donnant un accès personnalisé à des contenus et services dématérialisés, dans les domaines de l'éducation, de l'état civil de la réglementation, etc...





Direction Générale

Mission organisation - Communication interne

03 87 55 50 60

Réalisation graphique
LIGNE À SUIVRE

Crédit photos :
Photographes Ville de Metz
Christian LEGAY et Marc ROYER
Mission Organisation : Francis HECTOR

